



PUBLIC

Berne-Wabern, le 17 décembre 2015

Focus Côte d'Ivoire

Situation sécuritaire

Haftungs- und Nutzungshinweis zu Quellen und Informationen

Der vorliegende Bericht wurde von der Länderanalyse des Staatssekretariats für Migration SEM gemäss den gemeinsamen EU-Leitlinien für die Bearbeitung von Informationen über Herkunftsländer erstellt (https://www.sem.admin.ch/dam/data/bfm/internationales/herkunftslaender/coi_leitlinien-d.pdf). Er wurde auf der Grundlage sorgfältig ausgewählter Informationsquellen zusammengestellt. Alle zur Verfügung stehenden Informationen wurden mit grösster Sorgfalt recherchiert, evaluiert und bearbeitet. Alle verwendeten Quellen sind referenziert. Dessen ungeachtet erhebt dieses Dokument keinen Anspruch auf Vollständigkeit. Es erlaubt auch keine abschliessende Bewertung darüber, ob ein individueller Antrag auf einen bestimmten Flüchtlingsstatus oder auf Asyl berechtigt ist. Wenn ein bestimmtes Ereignis, eine bestimmte Person oder Organisation in diesem Bericht keine Erwähnung findet, bedeutet dies nicht, dass ein solches Ereignis nicht stattgefunden hat oder dass die betreffende Person oder Organisation nicht existieren. Die Inhalte sind unabhängig verfasst und können nicht als offizielle Stellungnahme der Schweiz oder ihrer Behörden gewertet werden. Die auszugsweise oder vollständige Nutzung, Verbreitung und Veröffentlichung dieses Berichts unterliegt den in der Schweiz geltenden Klassifizierungsregeln.

Clauses sur les sources, les informations et leur utilisation

Ce rapport a été rédigé par l'Analyse sur les pays du Secrétariat d'Etat aux migrations SEM dans le respect des Lignes directrices de l'UE en matière de traitement et de transmission d'informations sur les pays d'origine (https://www.sem.admin.ch/dam/data/bfm/internationales/herkunftslaender/coi_leitlinien-f.pdf). Ce document a été élaboré sur la base de sources d'informations soigneusement sélectionnées. Toutes les informations fournies ont été recherchées, évaluées et traitées avec la plus grande vigilance. Toutes les sources utilisées sont référencées. Cependant, ce document ne prétend pas à l'exhaustivité. Il n'est pas davantage concluant pour décider du bien-fondé d'une demande de statut de réfugié ou d'une demande d'asile particulière. Si un événement, une personne ou une organisation déterminé(e) n'est pas mentionné(e) dans le rapport, cela ne signifie pas forcément que l'événement n'a pas eu lieu ou que la personne ou l'organisation n'existe pas. A noter que ce document a été produit de manière indépendante et ne doit pas être considéré comme une prise de position officielle de la Suisse ou de ses autorités. Par ailleurs, ce rapport est soumis, tant dans son utilisation, sa diffusion et sa reproduction partielle ou intégrale, aux règles de classification en vigueur en Suisse.

Reservation on information, its use, and on sources

This report, written by Country Analysis of State Secretariat for Migration SEM, is in line with the EU-Guidelines for processing Country of Origin Information (https://www.sem.admin.ch/dam/data/bfm/internationales/herkunftslaender/coi_leitlinien-e.pdf). The report draws on carefully selected sources; they are referenced in the report. Information has been researched, analyzed, and edited respecting best practices. However, the authors make no claim to be exhaustive. No conclusions may be deduced from the report on the merits of any claim to the well-foundedness of a request for refugee status or asylum. The fact that some occurrence, person, or organization may not have been mentioned in the report does not imply that such occurrence is considered as not having happened or a person or organization does not exist. This report is the result of independent research and editing. The views and statements expressed in this report do not necessarily represent any consensus of beliefs held by the Swiss government or its agencies. Using, disseminating, or reproducing this report or parts thereof is subject to the provisions on the classification of information applicable under Swiss law.

Fragen/Kommentare, questions/commentaires, questions/comments:

coi@sem.admin.ch

Table des matières

Synthèse.....	4
Main findings.....	4
1. Introduction	5
2. Rappel historique : les crises ivoiriennes de 2002-2003 et de 2010-2011	5
3. Situation sécuritaire actuelle.....	7
3.1. Situation dans l'Ouest.....	8
3.2. Sécurité au Nord du pays	10
3.3. Sécurité sur les axes routiers	10
3.4. Forces de sécurité.....	12
3.4.1. Comzones	14
3.5. Divisions ethniques.....	16
3.6. Réfugiés et personnes déplacées internes (PDI).....	17
3.7. Sortie de crise et désarmement.....	18
3.7.1. Processus de sortie de crise.....	18
3.7.2. Processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR)	19
3.7.3. Dozos	20
3.7.4. Prolifération d'armes.....	21
3.8. Election présidentielle du 25 octobre 2015	22
3.8.1. Sécurisation.....	23
3.8.2. Perspectives : présidentielle de 2020	24
3.9. Menace djihadiste	24
4. Conclusion.....	26
Annexe I : Déploiement de l'ONUCI en Côte d'Ivoire (décembre 2015).....	28
Annexe II : Déplacés internes en Côte d'Ivoire (février 2015).....	29

Sujet

Dans le présent document, les questions suivantes seront traitées :

- Quelle est la situation sécuritaire générale en Côte d'Ivoire ?
- Certaines zones sont-elles plus fortement touchées par des problèmes sécuritaires ?
- Quels sont les principaux risques sécuritaires à l'heure actuelle ?

Synthèse

La situation sécuritaire s'est nettement améliorée au cours des dernières années en Côte d'Ivoire, ce qui a permis à de nombreux réfugiés et déplacés internes de rentrer chez eux. La région ouest du pays reste toutefois source de préoccupations du fait d'attaques sporadiques de groupes armés en provenance du Libéria et du nombre de litiges fonciers qui y nourrissent les tensions intercommunautaires. Le nord, en tant qu'ancien fief de la rébellion, doit faire face à un grand nombre d'ex-combattants et d'armes. La menace djihadiste en provenance du Mali semble, pour l'heure, marginale.

Parmi les principaux risques observés, il y a lieu de mentionner la grande influence des *Comzones* (anciens chefs de guerre rebelles intégrés dans l'armée) et le manque de contrôle de l'Etat sur l'armée. Dans ce contexte, la prolifération d'armes et la porosité des frontières ne font rien pour améliorer la situation.

Il y a lieu de saluer le déroulement paisible des élections présidentielles d'octobre 2015. Au vu de la faiblesse de l'enjeu – Alassane Ouattara partant grand favori en tant que candidat unique d'une large coalition face à une opposition morcelée – on ne s'attendait pas à des flambées de violences, mais l'absence presque totale de heurts constitue un développement positif. Alassane Ouattara n'avait pas encore entamé son deuxième mandat, qu'on annonçait déjà une guerre de succession en perspective de la présidentielle de 2020. Cette échéance électorale semble constituer le prochain grand défi pour la Côte d'Ivoire, car elle pourrait raviver des tensions dormantes. D'ici là, certains experts espèrent que le système électoral aura été consolidé de manière à ce qu'il puisse être considéré comme une institution crédible par la population et non un sujet de controverses, voire un enjeu pour lequel se battre.

Main findings

The security situation in Ivory Coast has improved considerably in the last few years. This has allowed many refugees and internally displaced people to return home. The western part of the country is still an area of concern due to sporadic attacks by armed groups from Liberia and land disputes that generate communal tension. The north, a former stronghold of the rebellion, has to contend with a large number of veterans and weapons. The threat by Jihadists from Mali appears to be only marginal at present.

Among the main threats are the large influence of *Comzones* – former zone commanders of the rebellion now incorporated into the armed forces – and the lack of state control over the army. The situation is not made any better by the proliferation of weapons and the permeable borders.

The peaceful presidential elections in October 2015 are to be welcomed. Since there was little at stake (Alassane Ouattara was the favourite from the start, the only candidate of a wide coalition facing a divided opposition) outbreaks of violence were not expected. However, the near total absence of clashes is a positive development. Alassane Ouattara had not yet begun his second term when a struggle for succession with a view to the next presidential election in 2020 seemed imminent: this could prove the next major challenge for Ivory Coast because it could rekindle latent tension. Experts hope the electoral system will be consolidated by then so that the people will consider it a credible institution instead of a subject of contention over which to fight.

1. Introduction

Le SEM a effectué une mission d'enquête (*fact-finding mission* ; FFM) en Côte d'Ivoire en février 2015. La grande majorité des organisations rencontrées ne souhaitant pas être citées dans un rapport public, le présent rapport a été élaboré uniquement sur la base de sources publiques, mais à la lumière des connaissances acquises au cours de la FFM. Les sources du présent rapport proviennent avant tout des organismes des Nations Unies, complétées par des rapports d'ONG et des articles de presse internationale et locale. Aucune contradiction notable entre les différentes sources consultées et les sources orales rencontrées en Côte d'Ivoire n'est à signaler.

Certaines régions de Côte d'Ivoire plus fortement touchées par des risques sécuritaires et des problèmes sécuritaires spécifiques seront abordés dans les chapitres ci-dessous. Ces thèmes étant souvent étroitement liés les uns aux autres, des renvois ont été introduits afin d'éviter de trop nombreuses répétitions.

2. Rappel historique : les crises ivoiriennes de 2002-2003 et de 2010-2011

Après 33 ans au pouvoir, le président Félix Houphouët-Boigny décède le 7 décembre 1993.¹ Une vraie guerre de succession éclate alors entre le Président de l'Assemblée nationale Henri Konan Bédié – qui, comme le prévoit la Constitution, assure l'intérim – et Alassane Ouattara, le seul et unique Premier ministre d'Houphouët-Boigny, qui a remplacé à plusieurs reprises le chef de l'Etat lors de ses absences pour raisons médicales.

Pendant la présidence de Bédié, la notion d'« ivoirité » (voir définition ci-dessous)² est exacerbée, notamment en vue de discréditer Alassane Ouattara, qui aurait des origines burkinabès et qui a effectué une partie de sa scolarité au Burkina Faso. Cette notion xénophobe se reflète bientôt dans le code électoral et dans le droit foncier, qui sont amendés de manière à nier toute possibilité de briguer la présidence ou tout droit à la propriété aux personnes considérées étrangères.

Ivoirité : l'individu qui revendique son ivoirité est supposé avoir pour pays la Côte d'Ivoire, né de parents ivoiriens appartenant à l'une des ethnies autochtones de la Côte d'Ivoire.

Source : Cellule universitaire de recherche et de diffusion des idées et des actions du président Bédié (CURDIPHE)

En 1999, la présidence de Bédié est interrompue par un putsch militaire qui scelle l'entrée de l'armée dans l'arène politique. Le chef de la junte militaire, Robert Guéï, promet des élections ouvertes à tous avant fin 2000. La présidentielle aura effectivement lieu en 2000, mais un nouvel amendement de la Constitution durcit les conditions pour se présenter à la présidentielle : en plus d'être ivoiriens de père et de mère ivoiriens issus d'une ethnie autochtone, les candidats doivent justifier « d'une présence continue sur le territoire ivoirien les cinq années qui précèdent l'élection » et de « ne s'être jamais prévalu d'une autre nationalité ».³ Laurent Gbagbo (Bété originaire du centre-ouest du pays) est élu lors d'une élection considérée par

¹ Thomas Hofnung, La crise en Côte d'Ivoire, 2005 ; Elen Jolivet, L'ivoirité. De la conceptualisation à la manipulation de l'identité ivoirienne, 2002-2003, http://geo-phile.net/IMG/pdf/Mire_L_ivoirit_e_la_conceptualisation_-6164_a_manipulation_jolivet.pdf (17.12.2015) ; Kouamé S. Kouassi, Regard rétrospectif sur les crises ivoiriennes de 1993 à la fin de la crise postélectorale de 2010, in : Fabio Viti, La Côte d'Ivoire, d'une crise à l'autre, 2014 ; Sylvie Bredeloup, La Côte d'Ivoire ou l'étrange destin de l'étranger, In : Revue Européenne des Migrations Internationales vol. 19 n° 2, 2003, <http://remi.revues.org/461?lang=en> (17.12.2015) ; Konrad Adenauer Stiftung, Bürgerkrieg in Côte d'Ivoire, non daté (2009?), <http://www.kas.de/wf/de/71.6544/> (17.12.2015).

² Elen Jolivet, L'ivoirité. De la conceptualisation à la manipulation de l'identité ivoirienne, 2002-2003, http://geo-phile.net/IMG/pdf/Mire_L_ivoirit_e_la_conceptualisation_-6164_a_manipulation_jolivet.pdf (17.12.2015).

³ Elen Jolivet, L'ivoirité. De la conceptualisation à la manipulation de l'identité ivoirienne, 2002-2003, http://geo-phile.net/IMG/pdf/Mire_L_ivoirit_e_la_conceptualisation_-6164_a_manipulation_jolivet.pdf (17.12.2015).

beaucoup comme une « mascarade »⁴, les candidats de plusieurs grands partis n'ayant pas été considérés comme éligibles par la Cour suprême. Un scénario similaire intervient lors des législatives de 2000, où la candidature de Ouattara est rejetée. Lors des élections municipales de 2001 ouvertes à tous, le Rassemblement des républicains (RDR ; parti de Ouattara) finit en tête. Suite à cela, la presse proche du pouvoir s'insurge contre le vote des « étrangers », estimant que les électeurs sont majoritairement des Dioulas du Nord du pays et donc potentiellement étrangers. Le gouvernement décide alors de réviser les listes électorales et de délivrer de nouvelles cartes électorales sécurisées. Lors des élections départementales de juillet 2002, le nombre d'électeurs a diminué de 20 % et 4 millions d'électeurs (72 %) boycottent les urnes, dont une bonne partie des populations du Nord qui dénoncent une « exclusion identitaire »⁵. L'ivoirité – combinée à d'autres problématiques telles que les conflits fonciers – sera notamment la cause de dérives xénophobes et à la base de la crise politique qui secouera le pays en 2002 et le scindera en deux.

En septembre 2002, des rebelles du Nord regroupés au sein du nouvellement créé Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI) prennent toute la moitié Nord du pays en quelques jours. Le MPCI réclame le départ de Gbagbo et de nouvelles élections ouvertes à tous. À noter que le chef du MPCI n'est autre que l'ancien leader de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI) Guillaume Soro. Ce dernier sera ensuite leader des Forces Nouvelles (FN), une coalition de mouvements rebelles (comprenant le MPCI). En octobre 2002, un accord de paix fige les zones tenues par les rebelles et celle des forces loyalistes. Les troupes françaises instaurent une « zone de confiance » sur la ligne de non-franchissement. Le pays est de facto coupé en deux. Après plusieurs tentatives de médiation de la communauté internationale et la création d'un gouvernement de réconciliation nationale dans lequel Guillaume Soro est nommé ministre, l'accord de Ouagadougou est signé en 2007 et Guillaume Soro devient Premier ministre. Les conditions minimales pour de nouvelles élections présidentielles sont alors réunies, bien que le désarmement demandé par le camp présidentiel n'ait pas pu être effectué avant le scrutin.

Maintes fois repoussé, le premier tour de la présidentielle se tient finalement le 30 octobre 2010 avec la participation de tous les grands partis du pays. Le second tour du 28 novembre 2010 oppose le président sortant à Alassane Ouattara, qui revendique tout de même la victoire. Tandis que la victoire d'Alassane Ouattara est reconnue par la Commission électorale indépendante (CEI) et par la communauté internationale, Gbagbo est investi président par le Conseil constitutionnel. Il s'ensuit une flambée de violence généralisée et de nombreuses exactions sont commises par les deux camps et leurs sympathisants civils. Laurent Gbagbo est arrêté en avril 2011, puis extradé et traduit devant la Cour pénale internationale (CPI), où il est aujourd'hui encore en attente de procès. Alassane Ouattara est investi président en mai 2011.⁶ La crise postélectorale aurait fait environ 3000 morts, 300 000 réfugiés et près d'un million de déplacés.⁷

⁴ Kouamé S. Kouassi, Regard rétrospectif sur les crises ivoiriennes de 1993 à la fin de la crise postélectorale de 2010, in : Fabio Viti, La Côte d'Ivoire, d'une crise à l'autre, 2014, p.50.

⁵ Kouamé S. Kouassi, Regard rétrospectif sur les crises ivoiriennes de 1993 à la fin de la crise postélectorale de 2010, in : Fabio Viti, La Côte d'Ivoire, d'une crise à l'autre, 2014, p.51.

⁶ The Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), Côte d'Ivoire: De nouveaux engagements offrent une lueur d'espoir aux 300 000 personnes encore déplacées dans le pays, 26.02.2015 <http://www.internal-displacement.org/assets/Uploads/201502-af-cotedivoire-overview-fr.pdf> (25.09.2015) ; Présidence de la République de Côte d'Ivoire, Le Président, 2011, <http://www.presidence.ci/presentation/1/le-president> (25.09.2015); CPI, Le Procureur c. Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé, non daté, http://www.icc-cpi.int/fr_menus/icc/situations%20and%20cases/situations/icc0211/related%20cases/ICC-02_11-01_15/Pages/default.aspx (25.09.2015).

⁷ Conseil des droits de l'homme, Rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la Côte d'Ivoire, 08.06.2011, http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/17session/A.HRC.17.48_Extract_fr.pdf (25.09.2015) ; IDMC, Côte d'Ivoire: De nouveaux engagements offrent une lueur d'espoir aux 300 000 personnes encore déplacées dans le pays, 26.02.2015, <http://www.internal-displacement.org/assets/Uploads/201502-af-cotedivoire-overview-fr.pdf> (25.09.2015).

3. Situation sécuritaire actuelle

L'autorité de l'Etat a été restaurée sur l'ensemble du territoire et les forces de l'ordre et de sécurité ivoiriennes sont déployées dans tout le pays.⁸

Plusieurs sources estiment que le contexte sécuritaire s'est nettement amélioré au cours des dernières années, malgré des attaques qui ont encore frappé l'Ouest du pays en 2015.⁹ Selon le rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) de mai 2015, la situation sécuritaire demeure « stable dans l'ensemble, mais fragile ».¹⁰ Estimé à 3,8 en 2012, l'indice de sécurité établi par l'ONU serait passé à 1,3 à fin 2014, puis à 1,18 à début janvier 2015, ce qui correspondrait au niveau de sécurité de Genève et New York.¹¹ Cet indice comprend 6 niveaux allant de 1 (environnement le moins dangereux) à 6 (environnement le plus dangereux).¹² A noter que lors de l'annonce de la prolongation du mandat de l'ONUCI en juin 2015, le Conseil de sécurité a déclaré qu'il envisageait de réduire encore les effectifs de l'ONUCI (déjà réduits en 2013 et 2014)¹³ et éventuellement de mettre fin à son mandat après la présidentielle de 2015.¹⁴

Parmi les problèmes diffus, on peut notamment citer la criminalité, qui aurait d'ailleurs augmenté au mois d'août 2015 selon le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité. Ce dernier estime qu'il s'agit d'une hausse conjoncturelle liée aux vacances, à l'approche des élections et à la récolte café/cacao.¹⁵ Des crimes violents (banditisme, vols à main armée, etc.) sont signalés à Abidjan et sur le reste du territoire. L'Expert indépendant des Nations Unies sur le renforcement de capacités et de la coopération technique avec la Côte d'Ivoire estime que la criminalité est, entre autres, due aux séquelles de la guerre et signale qu'une partie des crimes sont perpétrés par des enfants en situation précaire en conflit avec la loi, communément appelés « microbes ».¹⁶ Au cours de l'année écoulée, certains mouvements de grèves ont également posé un risque sécuritaire, telle que la grève des gardiens de prisons (février 2015) ou des grèves d'anciens combattants.¹⁷

⁸ Conseil de Sécurité des Nations Unies, Trente-cinquième rapport du Secrétaire général sur les opérations des Nations Unies en Côte d'Ivoire, 12.12.2014, http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/2014/892 (25.09.2015).

⁹ U.S. Department of State, 2015 Investment Climate Statement - Cote d'Ivoire, May 2015, <http://www.state.gov/e/eb/rls/othr/ics/2015/241528.htm> (25.09.2015); ; FIDH, Côte d'Ivoire : choisir entre la justice et l'impunité, décembre 2014, <https://www.fidh.org/La-Federation-internationale-des-ligues-des-droits-de-l-homme/afrique/cote-d-ivoire/16629-cote-d-ivoire-choisir-entre-la-justice-et-l-impunite> (25.09.2015).

¹⁰ Conseil de Sécurité des Nations Unies, Trente-sixième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, 07.05.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/320&Lang=F (28.08.2015).

¹¹ Jeune Afrique, Hamed Bakayoko : « La Côte d'Ivoire n'est plus un pays en crise », 22.07.2015, <http://www.jeuneafrique.com/mag/245676/politique/hamed-bakayoko-la-cote-d-ivoire-nest-plus-un-pays-en-crise/> (25.09.2015) ; APA, Côte d'Ivoire : l'indice de sécurité est au même niveau que New York et Genève, 01.01.2015, <http://news.abidjan.net/h/519550.html> (25.09.2015).

¹² World Food Program, Security Level System (SLS) – Frequently Asked Questions (FAQs), non daté, http://ictemergency.wfp.org/c/document_library/get_file?uuid=c025cb98-2297-4208-bcc6-76ba02719c02&groupId=10844 (25.09.2015).

¹³ APA, Côte d'Ivoire : réduction de l'effectif militaire de l'ONUCI, 26.06.2014, <http://news.abidjan.net/h/501791.html> (17.12.2016) ; ONUCI, Historique, non daté (dernière mise à jour : probablement juin 2015), <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/unoci/background.shtml> (23.09.2015); Nations Unies – Maintien de la paix, Fiche d'information sur les opérations de maintien de la paix, 31.07.2015, <http://www.un.org/fr/peacekeeping/resources/statistics/factsheet.shtml> (23.09.2015).

¹⁴ Conseil de Sécurité des Nations Unies, Le Conseil de sécurité proroge le mandat de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire en prévoyant un appui politique pour la période électorale, 25.06.2015, <http://www.un.org/press/fr/2015/cs11942.doc.htm> (23.09.2015).

¹⁵ Koaci.com, Côte d'Ivoire: Présidentielle, Hamed Bakayoko annonce un important dispositif de sécurité autour des candidats retenus par le Conseil constitutionnel, 28.08.2015, <http://koaci.com/cote-d-ivoire-presidentielle-hamed-bakayoko-annonce-important-dispositif-securite-autour-candidats-retenus-conseil-constitutionnel-90889.html> (25.09.2015).

¹⁶ Conseil des Droits de l'homme, Rapport de l'Expert indépendant sur le renforcement de capacités et la coopération technique avec la Côte d'Ivoire dans le domaine des droits de l'homme, Mohammed Ayat, 27.04.2015, http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session29/Documents/A_HRC_29_49_F.doc, p. 6 (25.09.2015).

¹⁷ Conseil de Sécurité des Nations Unies, Trente-sixième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, 07.05.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/320&Lang=F (28.08.2015).

Un plan de réforme du secteur de la sécurité (RSS) a été élaboré, visant à instaurer un système de sécurité efficace et responsable dans le respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit.¹⁸ Il prévoit plus de cent réformes dans six domaines – dont celui de la sécurité nationale, pour lequel des réformes urgentes, à moyen terme et à long terme ont été définies.¹⁹ L'ONUCI soutient le gouvernement ivoirien dans la mise en œuvre du RSS.²⁰

3.1. Situation dans l'Ouest

L'Ouest de la Côte d'Ivoire, plus particulièrement les régions administratives de la Cavally et du Guémon, a été très fortement touché par la crise postélectorale. Après Abidjan, ces deux régions ont connu les plus graves violences et enregistré le plus de victimes.²¹

Selon le rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur l'ONUCI de mai 2015, l'Ouest est encore le théâtre de conflits intercommunautaires liés à des litiges fonciers, aux expulsions des forêts protégées et à l'exploitation des ressources naturelles.²² Dans les préfectures de Gagnoa et Daloa, les litiges fonciers constitueraient un défi sécuritaire majeur.²³ La zone Ouest serait également marquée par une forte présence d'ex-combattants.²⁴

Des attaques sporadiques ont continué de se produire près de la frontière avec le Libéria au cours des premiers mois de l'année 2015. En mai 2015, le Secrétaire général des Nations Unies qualifiait néanmoins la situation de « stable dans l'ensemble » dans cette région frontalière.²⁵ Les groupes d'experts de l'ONU sur la Côte d'Ivoire et sur le Libéria estimaient toutefois que la frontière ivoiro-libérienne demeurerait source de préoccupation, également en matière de stabilité régionale. En effet, les groupes radicaux à l'origine des attaques sur sol ivoirien seraient encore opérationnels et auraient l'intention et les moyens de lancer de nouvelles attaques.²⁶ Après plusieurs mois sans incidents majeurs à l'Ouest, une nouvelle attaque sur des positions de l'armée ivoirienne proches de la frontière ivoiro-libérienne a été perpétrée début décembre 2015.²⁷

Ces groupes armés se maintiendraient dans la région frontalière, tout particulièrement dans les forêts situées le long de la frontière et sur les îles du fleuve Cavally.²⁸ Ils seraient composés de miliciens ivoiriens résidant en Côte d'Ivoire et au Libéria ainsi que de mercenaires libériens et agiraient sous les ordres de membres d'élites liées au régime Gbagbo (pour la plupart en

¹⁸ ONUCI, RSS : objectifs, non daté, <http://www.onuci.org/spip.php?article8639> (17.12.2015).

¹⁹ Conseil national de sécurité, La RSS en bref, 2013, <http://www.rssci.org/2013-07-11-20-36-38/114-la-rss-en-bref.html> (17.12.2015); Conseil national de sécurité, Réformes du secteur de la sécurité : pilier sécurité nationale, 2013, <http://www.rssci.org/images/REFORMES%20SECURITE%20NATIONALE.pdf> (17.12.2015).

²⁰ ONUCI, RSS : actions, 2015, <http://www.onuci.org/spip.php?article8638> (17.12.2015).

²¹ International Crisis Group, Côte d'Ivoire : le Grand Ouest, clé de la réconciliation, 28.01.2014, <http://www.crisisgroup.org/~media/Files/africa/west-africa/cote-divoire/212-cote-d-ivoire-le-grand-ouest-cle-de-la-reconciliation.pdf> (17.12.2015).

²² Conseil de Sécurité des Nations Unies, Trente-sixième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, 07.05.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/320&Lang=F (28.08.2015).

²³ PNUD, Projet d'appui au renforcement du dialogue socio sécuritaire (PARDS), Convention de contribution N° 2014/346-019, mars 2015. Document mis à disposition par le bureau du PNUD en Côte d'Ivoire avec autorisation de citation dans un document public (courriel du 14.09.2015).

²⁴ Conseil de Sécurité des Nations Unies, Trente-sixième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, 07.05.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/320&Lang=F (28.08.2015).

²⁵ Conseil de Sécurité des Nations Unies, Trente-sixième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, 07.05.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/320&Lang=F (28.08.2015).

²⁶ United Nations Security Council, Final report of the Group of experts on Côte d'Ivoire pursuant to paragraph 27 of Security Council resolution 2153 (2014), 13.04.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/252, p.3 (17.09.2015); Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur le Libéria présenté en application de l'alinéa b) du paragraphe 5 de la résolution 2188 (2014) du Conseil de sécurité, 23.07.2015, http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/2015/558, p.2 / 7-8 (25.09.2015).

²⁷ RFI, Côte d'Ivoire: le choc après une violente attaque contre l'armée, 03.12.2015, <http://www.rfi.fr/afrique/20151203-cote-ivoire-liberia-choc-violente-attaque-contre-armee> (10.12.2015).

²⁸ Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur le Libéria présenté en application de l'alinéa b) du paragraphe 5 de la résolution 2188 (2014) du Conseil de sécurité, 23.07.2015, http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/2015/558, p.2 / 9 (25.09.2015).

exil au Ghana).²⁹ Certains éléments radicaux étant des réfugiés ivoiriens enregistrés au Libéria, on peut craindre que les camps de réfugiés (ex. Little Wlebo) ne constituent une espèce de base arrière aux groupes armés pour l'organisation d'attaques transfrontalières et le recrutement d'hommes. Des camps au Ghana (Ampain et Buduburam) pourraient également être des lieux de recrutement.³⁰ Après l'attaque de décembre 2015, des suspects ivoiriens, togolais et burkinabès ont été interpellés.³¹ Trois suspects ivoiriens ont également été arrêtés dans un camp de réfugiés au Libéria. Ils attendent la fin de l'enquête et leur procès dans une prison libérienne. Le dispositif de sécurité à la frontière a été renforcé et les cantonnements de l'armée devraient être fortifiés.³²

Le Groupe d'experts sur le Libéria est d'avis que l'instabilité dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire se situe à deux niveaux :³³

- un niveau supérieur avec des manœuvres politiques entre élites pro-Gbagbo et pro-Ouattara pour accéder à des privilèges politiques et financiers ;
- un niveau local constitué de différends de moindre ampleur (liés à la propriété) facilement exploitables par les élites pour recruter des combattants et organiser des attaques.

L'accalmie constatée de mars à novembre 2015 pourrait s'expliquer par l'épuisement des sources de financement,³⁴ mais elle pourrait également être le fruit de transactions en faveur des mercenaires libériens (et peut-être également des miliciens ivoiriens). En effet, le gouvernement ivoirien aurait payé ces mercenaires afin de les dissuader de procéder à des attaques.³⁵ Le Groupe d'experts sur le Libéria pense que les mesures sécuritaires renforcées prises par le gouvernement ivoirien (arrestations d'individus de haut rang, renforcement du dispositif sécuritaire à la frontière, arrestation et détention d'éléments radicaux) ont également eu un effet positif, du moins sur le court terme.³⁶

Dans le cadre de l'Union du Fleuve Mano (UFM) qui regroupe la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Sierra Leone et le Libéria, des patrouilles conjointes devraient être effectuées le long des frontières. Des mesures en ce sens devraient être prises une fois que la région sera déclarée

²⁹ Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur le Libéria présenté en application de l'alinéa b) du paragraphe 5 de la résolution 2188 (2014) du Conseil de sécurité, 23.07.2015, http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/2015/558, p.18 (25.09.2015) ; Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur le Libéria présenté en application de l'alinéa b) du paragraphe 5 de la résolution 2128 (2013) du Conseil de Sécurité, 24.11.2014, http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/2014/831, p.18 (25.09.2015).

³⁰ United Nations Security Council, Final report of the Group of experts on Côte d'Ivoire pursuant to paragraph 27 of Security Council resolution 2153 (2014), 13.04.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/252, p.13 (17.09.2015).

³¹ RFI, Côte d'Ivoire: le choc après une violente attaque contre l'armée, 03.12.2015, <http://www.rfi.fr/afrique/20151203-cote-ivoire-liberia-choc-violente-attaque-contre-armee> (17.12.2015).

³² Imatin, Attaque à Tabou: Des suspects interpellés dans un camp de réfugiés ivoiriens au Libéria, 16.12.2015, http://www.imatin.net/article/societe/attaque-a-tabou-des-suspects-interpelles-dans-un-camp-de-refugies-ivoiriens-au-liberia_32049_1450290236.html (17.12.2015); Afrique sur 7, Côte d'Ivoire : soupçonnés de fomenter un putsch, trois Ivoiriens arrêtés au Libéria, 16.12.2015, <http://www.afrique-sur7.fr/12995/cote-divoire-soupconnes-de-fomenter-un-putsch-trois-ivoiriens-arretes-au-liberia/> (17.12.2015) ; Imatin, Attaques d'Olodio : La riposte du Chef d'Etat major !, 14.12.2015, http://www.imatin.net/article/securite/attaques-d-rsquo-olodio-la-riposte-du-chef-d-rsquo-etat-major_31975_1450085085.html (17.12.2015).

³³ Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur le Libéria présenté en application de l'alinéa b) du paragraphe 5 de la résolution 2188 (2014) du Conseil de sécurité, 23.07.2015, http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/2015/558, p. 18 (25.09.2015).

³⁴ Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur le Libéria présenté en application de l'alinéa b) du paragraphe 5 de la résolution 2188 (2014) du Conseil de sécurité, 23.07.2015, http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/2015/558, p. 18/20 (25.09.2015).

³⁵ Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur le Libéria présenté en application de l'alinéa b) du paragraphe 5 de la résolution 2188 (2014) du Conseil de sécurité, 23.07.2015, http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/2015/558, p. 24 (25.09.2015).

³⁶ Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur le Libéria présenté en application de l'alinéa b) du paragraphe 5 de la résolution 2188 (2014) du Conseil de sécurité, 23.07.2015, http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/2015/558, p. 19 (25.09.2015).

exempte d'Ebola.³⁷ A noter que dans un rapport datant de février 2015, des postes frontières le long de la frontière ivoiro-libérienne affirmaient ne pas être en mesure d'entreprendre des patrouilles par manque d'équipement (ex. véhicule fonctionnant, essence, etc.).³⁸

L'Ouest est également en proie à des divisions ethniques (voir chap. 3.5) et n'est pas épargné par les problèmes de sécurité sur les axes routiers (voir chap. 3.3).

3.2. Sécurité au Nord du pays

Dans la moitié Nord du pays (à partir de Bouaké ver le Nord), ancien bastion de la rébellion (voir chap. 2 Rappel historique), la situation sécuritaire est avant tout tributaire d'une forte présence d'anciens combattants. Fin 2014, nombre d'entre eux n'avaient pas encore été désarmés et réintégrés.³⁹ Selon le Secrétaire général des Nations Unies, la participation au programme de désarmement, démobilisation et réintégration était encore faible à Bouaké (ancien fief de la rébellion de 2002 à 2011)⁴⁰ en mai 2015, soit un mois avant la fin du programme.⁴¹ Selon le directeur du cabinet du maire de Bouaké, la sécurité se serait largement améliorée dans la région « même si des armes circulent encore » (voir chap. 3.7.2 Processus de désarmement, démobilisation et réintégration).⁴²

Les ex-combattants sont notamment accusés d'attaques sur certains grands axes routiers du Nord et proches de Bouaké (voir chap. 3.3 Sécurité sur les axes routiers). Le phénomène djihadiste constitue une nouvelle menace dans la zone proche de la frontière malienne (voir chap. 3.9 Menace djihadiste).

3.3. Sécurité sur les axes routiers

En décembre 2014, *Human Rights Watch* (HRW) dénonçait des attaques fréquentes et violentes sur les principaux axes routiers ivoiriens, avant tout sur les tronçons d'autoroute proches de Bouaké, et sur les axes secondaires des régions de la Vallée du Bandama et des Savanes. Ces attaques étaient généralement imputées à des ex-combattants.⁴³ Début 2015, l'un des principaux défis sécuritaire dans la préfecture de Daloa était le « racket systématique dans les corridors ».⁴⁴

Un rapport plus récent montre que les extorsions et braquages ont diminué sur les axes routiers principaux, mais le phénomène se serait reporté sur les routes secondaires dans les zones rurales, avant tout au Nord et à l'Ouest du pays. Les auteurs seraient avant tout des représentants des forces de sécurité (policiers, gendarmes, soldats) parfois secondés d'autres agents de l'Etat (douaniers, eaux et forêts, etc.) qui érigeraient des barrages illégaux pour y

³⁷ Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur le Libéria présenté en application de l'alinéa b) du paragraphe 5 de la résolution 2188 (2014) du Conseil de sécurité, 23.07.2015, http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/2015/558, p. 8 (25.09.2015)

³⁸ Conciliation resources, Peace and security along the Ivorian-Liberian border: the local perspective, February 2015, <http://www.c-r.org/resources/peace-and-security-along-ivorian-liberian-border-local-perspective> (28.09.2015).

³⁹ HRW, Côte d'Ivoire: Nowhere to Turn for Protection, 15.12.2014, <http://www.hrw.org/news/2014/12/15/cote-d-ivoire-nowhere-turn-protection> (22.09.2015).

⁴⁰ Jeune Afrique, Côte d'Ivoire : quand Bouaké, ex-fief de la rébellion, renaît de ses cendres, 29.07.2015, <http://www.jeuneafrique.com/mag/245659/politique/cote-divoire-quand-bouake-ex-fief-de-la-rebellion-renait-de-ses-cendres/> (30.09.2015).

⁴¹ Conseil de Sécurité des Nations Unies, Trente-sixième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, 07.05.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/320&Lang=F (28.08.2015).

⁴² Jeune Afrique, Côte d'Ivoire : quand Bouaké, ex-fief de la rébellion, renaît de ses cendres, 29.07.2015, <http://www.jeuneafrique.com/mag/245659/politique/cote-divoire-quand-bouake-ex-fief-de-la-rebellion-renait-de-ses-cendres/> (30.09.2015).

⁴³ HRW, Côte d'Ivoire: Nowhere to Turn for Protection, 15.12.2014, <http://www.hrw.org/news/2014/12/15/cote-d-ivoire-nowhere-turn-protection> (22.09.2015).

⁴⁴ PNUD, Projet d'appui au renforcement du dialogue socio sécuritaire (PARDS), Convention de contribution N° 2014/346-019, mars 2015. Document mis à disposition par le bureau du PNUD en Côte d'Ivoire avec autorisation de citation dans un document public (courriel du 14.09.2015).

collecter des taxes.⁴⁵ Cette dernière information a été confirmée lors d'un sondage auprès des populations dans le cadre du projet PARDS (voir chap. 3.4 Forces de sécurité).⁴⁶ En outre, le Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire fait également état de racket systématique aux frontières par l'armée et les organes chargés de faire appliquer la loi. Il a également observé de nombreux checkpoints illégaux mis en place par des ex-combattants non enregistrés dans des zones proches des frontières, par exemple non loin de la frontière ghanéenne.⁴⁷ A Abidjan, les « barrages illégaux ou [...] braquages organisés par des forces incontrôlées » auraient diminué, voire même disparu.⁴⁸



La route menant de Yamoussoukro à Bouaké, février 2015. Source : SEM

Les enquêtes et les poursuites seraient très rares, malgré l'existence d'une unité anti-racket qui soumet des cas au tribunal militaire (également compétent pour la police et la gendarmerie). A noter qu'à l'Ouest, les immigrants, surtout les Burkinabès, seraient plus fortement frappés par cette forme de racket.⁴⁹

⁴⁵ Human Rights Watch, Côte d'Ivoire : Extorsion aux mains des forces de sécurité, 29.07.2015, <https://www.hrw.org/fr/news/2015/07/29/cote-divoire-extorsion-aux-mains-des-forces-de-securite> (17.09.2015).

⁴⁶ PNUD, Projet d'appui au renforcement du dialogue socio sécuritaire (PARDS), Convention de contribution N° 2014/346-019, mars 2015. Document mis à disposition par le bureau du PNUD en Côte d'Ivoire avec autorisation de citation dans un document public (courriel du 14.09.2015).

⁴⁷ United Nations Security Council, Final report of the Group of experts on Côte d'Ivoire pursuant to paragraph 27 of Security Council resolution 2153 (2014), 13.04.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/252, pp.27 (17.09.2015).

⁴⁸ Conseil des Droits de l'homme, Rapport de l'Expert indépendant sur le renforcement de capacités et la coopération technique avec la Côte d'Ivoire dans le domaine des droits de l'homme, Mohammed Ayat, 27.04.2015, <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G15/082/97/PDF/G1508297.pdf?OpenElement>, p.6 (25.09.2015).

⁴⁹ Human Rights Watch, Côte d'Ivoire : Extorsion aux mains des forces de sécurité, 29.07.2015, <https://www.hrw.org/fr/news/2015/07/29/cote-divoire-extorsion-aux-mains-des-forces-de-securite> (17.09.2015).

3.4. Forces de sécurité

L'autorité de l'Etat a été restaurée sur l'ensemble du territoire et les forces de l'ordre et de sécurité ivoiriennes (police, gendarmerie, Forces républicaines de Côte d'Ivoire) sont déployées dans tout le pays.⁵⁰

Ces forces souffrent d'un manque de matériel qui limite leur capacité opérationnelle. La police manque de matériel basique nécessaire à l'exécution de ses tâches (absence de véhicules, pénurie de carburant, absence de téléphone dans un commissariat, etc.). A cela s'ajoutent des lacunes au niveau de la formation, de la discipline et de la confiance accordée par la population. Dans ces conditions, il s'avère difficile pour les forces de sécurité d'exécuter leurs tâches de maintien de l'ordre de manière adéquate.⁵¹ Certains commissariats se plaignent également d'interventions intempestives des chefs coutumiers dans les règlements des délits.⁵²

Le Groupe d'experts sur le Côte d'Ivoire déplore également le manque de cohésion dans les rangs de l'armée.⁵³ Au lendemain de la crise postélectorale de 2010-2011, les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) sont nées de l'amalgame des anciennes forces rebelles du Nord du pays (Forces armées des Forces nouvelles ; FAFN) qui ont soutenu Ouattara pendant la crise postélectorale et de l'armée républicaine du régime Gbagbo (Forces de défense et de sécurité ; FDS), auxquelles sont venus s'ajouter des ex-combattants intégrés dans l'armée après la crise.⁵⁴ Il existerait effectivement encore une certaine méfiance entre les ex-rebelles et les militaires de carrière.⁵⁵

Des mesures en vue d'améliorer l'efficacité des forces de l'ordre et de sécurité ont été prises. En mars 2013, une unité d'intervention mixte (police, gendarmerie, armée) appelée Centre de coordination des opérations décisionnelles (CCDO) a été créée à Abidjan afin de répondre aux problèmes de sécurité.⁵⁶ Le recul de la criminalité et du grand banditisme dans le district d'Abidjan semble démontrer l'efficacité du CCDO.⁵⁷ Une antenne régionale du CCDO, appelée groupement régional d'intervention et de sécurité (GRIS), forte de 75 hommes et dotée de 10 véhicules, a été installée à Bouaké fin janvier 2015,⁵⁸ alors qu'un second GRIS équipé de 15 véhicules et d'une vidéosurveillance de toutes les principales artères de la ville était inauguré à Yamoussoukro.⁵⁹

Par ailleurs, dans le cadre du programme d'appui budgétaire accordé par l'UE, des fonds ont été alloués pour mettre 96 commissariats, sur les 116 que compte le pays, en état de fonctionner. De plus, un Projet d'appui au renforcement du dialogue socio sécuritaire (PARDS) élaboré avec l'appui de l'UE, du Programme des Nations Unies pour le développement

⁵⁰ Conseil de Sécurité des Nations Unies, Trente-cinquième rapport du Secrétaire général sur les opérations des Nations Unies en Côte d'Ivoire, 12.12.2014, http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/2014/892 (25.09.2015).

⁵¹ Conseil de Sécurité des Nations Unies, Trente-sixième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, 07.05.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/320&Lang=F (28.08.2015) ; PNUD, Projet d'appui au renforcement du dialogue socio sécuritaire (PARDS), Convention de contribution N° 2014/346-019, mars 2015. Document mis à disposition par le bureau du PNUD en Côte d'Ivoire avec autorisation de citation dans un document public (courriel du 14.09.2015).

⁵² PNUD, Projet d'appui au renforcement du dialogue socio sécuritaire (PARDS), Convention de contribution N° 2014/346-019, mars 2015. Document mis à disposition par le bureau du PNUD en Côte d'Ivoire avec autorisation de citation dans un document public (courriel du 14.09.2015).

⁵³ United Nations Security Council, Final report of the Group of experts on Côte d'Ivoire pursuant to paragraph 27 of Security Council resolution 2153 (2014), 13.04.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/252, p.15 (17.09.2015).

⁵⁴ Moussa Fofana, Des Forces nouvelles aux Forces républicaines de Côte d'Ivoire, juin 2011, <http://politique-africaine.com/numeros/pdf/conjonctures/122161.pdf> (30.09.2015)

⁵⁵ AFP, L'armée ivoirienne apaisée après des promesses du gouvernement, 18.11.2014, http://www.liberation.fr/monde/2014/11/18/les-militaires-ivoiriens-manifestent-dans-tout-le-pays_1145477 (25.09.2015).

⁵⁶ Jeune Afrique, Côte d'Ivoire : avec le CCDO, la sécurité d'Abidjan se militarise, 12.03.2013, <http://www.jeuneafrique.com/171838/politique/c-te-d-ivoire-avec-le-ccdo-la-securite-d-abidjan-se-militarise/> (17.09.2015).

⁵⁷ Le Patriote, Criminalité, grand banditisme, délinquance juvénile... : Le CCDO frappe fort !, 18.03.2014, <http://news.abidjan.net/h/492974.html> (17.09.2015).

⁵⁸ AIP, Le ministre Hamed Bakayoko installe le CCDO à Bouaké, 31.01.2015, http://www.imatin.net/article/securite/le-ministre-hamed-bakayoko-installe-le-ccdo-a-bouake_26067_1422696730.html (17.09.2015).

⁵⁹ AIP, Le CCDO installe une base à Yamoussoukro, après Abidjan et Bouaké, 31.01.2015, <http://news.abidjan.net/h/523934.html> (17.09.2015).

(PNUD) et de la Police des Nations Unies (UNPOL) vise, entre autres, à restaurer le dialogue et la confiance entre les populations et la police et à renforcer les capacités des agents de police sur l'ensemble du territoire.⁶⁰



Le guichet principal du commissariat de Bouaké, février 2015. Source : SEM

Le nombre d'atteintes à la sécurité impliquant des membres des FRCI ou des ex-combattants a continué de diminuer au premier semestre 2015, bien qu'il demeure élevé.⁶¹ Selon le rapport du Secrétaire général des Nations Unies de mai 2015, entre le 1^{er} décembre 2014 et le 1^{er} mai 2015, les FRCI, des gendarmes, policiers et autres agents de l'Etat auraient commis une exécution extra-judiciaire, torturé et maltraité 35 personnes et arrêté arbitrairement / détenu illégalement 46 personnes. Le Secrétaire général s'inquiète de la faible proportion de poursuites judiciaires pour les auteurs de tels actes.⁶² Les forces de sécurité sont également régulièrement accusées de se livrer au racket sur les axes routiers (voir chap. 3.3 Sécurité sur les axes routiers).

Africa Confidential est d'avis que l'armée actuelle est une menace pour la sécurité de l'Etat, comme l'ont montré les mutineries de novembre 2014 (voir chap. 3.4.1 Comzones). De ce fait, une réforme de l'armée serait urgente.⁶³

Selon plusieurs articles de presse, Ouattara aurait décidé de restructurer le système de sécurité et de renseignement dont les rennes iraient aux mains de Téné Birahima Ouattara (également appelé « Photocopie »), le petit frère du président. Dans le cadre de la refonte du Conseil national de sécurité, il serait prévu de réduire (voire de supprimer) les rôles de deux agences de sécurité gouvernementales étroitement liées aux anciennes Forces nouvelles (anciens rebelles de la moitié Nord du pays) et aux Comzones : la Direction de la surveillance du territoire

⁶⁰ PNUD, Projet d'appui au renforcement du dialogue socio sécuritaire (PARDS), Convention de contribution N° 2014/346-019, mars 2015. Document mis à disposition par le bureau du PNUD en Côte d'Ivoire avec autorisation de citation dans un document public (courriel du 14.09.2015).

⁶¹ Conseil de Sécurité des Nations Unies, Trente-sixième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, 07.05.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/320&Lang=F (28.08.2015).

⁶² Conseil de Sécurité des Nations Unies, Trente-sixième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, 07.05.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/320&Lang=F (28.08.2015).

⁶³ *Africa Confidential* (vol 56 n° 22), Côte d'Ivoire: Ouattara walks it, 06.11.2015.

(DST) et le Centre de commandement des décisions opérationnelles (CCDO).⁶⁴

En juin 2015, le mandat de l'ONUCI a été prorogé jusqu'à la fin juin 2016 et élargi afin d'offrir un soutien aux autorités ivoiriennes en vue des élections présidentielles d'octobre 2015. Les tâches précédentes de l'ONUCI ont été maintenues, dont notamment : la protection des civils, le soutien en matière de sécurité, le processus DDR (désarmement, démobilisation et réintégration), la réforme de la sécurité, les droits de l'homme et la surveillance de l'embargo sur les armes.⁶⁵ L'effectif de l'ONUCI comprend une composante militaire d'un effectif de 5437 militaires et une composante police qui compte 1500 agents (voir carte du déploiement de l'ONUCI en annexe I).⁶⁶ L'ONUCI bénéficie d'un soutien des Forces françaises en Côte d'Ivoire.⁶⁷

3.4.1. Comzones

S'agissant des anciens commandants de zones des Forces nouvelles (FN ; rebelles du Nord du pays qui ont occupé la moitié Nord du pays suite à la crise de 2002 et se sont ralliés à Ouattara contre le régime Gbagbo lors de la crise postélectorale de 2011), ces anciens chefs rebelles, communément appelés Comzones, ont été intégrés dans l'armée régulière à des postes élevés dans le but de les faire répondre à la hiérarchie militaire.⁶⁸ Certains Comzones auraient été déplacés à l'étranger, mais n'en auraient pas forcément perdu leur pouvoir pour autant.⁶⁹

En 2013, le Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire des Nations Unies signalait que des Comzones intégrés dans l'armée n'avaient pas abandonné leurs activités économiques prédatrices, mais les avaient au contraire étendues à l'ensemble du territoire ivoirien. Il ajoutait que le programme DDR permettait aux ex-Comzones de maintenir leur contrôle sur les anciens combattants, puisqu'ils pouvaient désigner des personnes éligibles au programme.⁷⁰ Dans son rapport d'avril 2015, le Groupe d'experts affirmait que certains anciens commandants de zone faisaient pression sur des ex-combattants pour les empêcher de participer au processus DDR et employaient des ex-combattants non-enregistrés pour l'exercice d'activités illégales.⁷¹ Il signalait également que certains anciens Comzones auraient mis des armes lourdes qui n'étaient pas sous contrôle de l'Etat à disposition d'anciens combattants non enregistrés (voir également chap. 3.7.4 Prolifération d'armes).⁷²

En mai 2015, un article de presse dont l'auteur affirme avoir eu accès à un rapport confidentiel des Nations unies déclarait qu'il existerait un réseau d'anciens chefs rebelles actuellement officiers supérieurs des FRCI qui contrôlerait des combattants loyalistes. Parmi les têtes de ce réseau, on compterait l'ancien Comzone Wattao, actuellement commandant adjoint de la

⁶⁴ Africa Confidential (vol 56 n° 22), Côte d'Ivoire: Ouattara walks it, 06.11.2015.

⁶⁵ Conseil de Sécurité des Nations Unies, Le Conseil de sécurité proroge le mandat de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire en prévoyant un appui politique pour la période électorale, 25.06.2015, <http://www.un.org/press/fr/2015/cs11942.doc.htm> (23.09.2015).

⁶⁶ ONUCI, Dis questions sur la Résolution 2226, non daté (août 2015 ?) <http://www.onuci.org/res2226.pdf> (19.12.2015).

⁶⁷ Conseil de Sécurité des Nations Unies, Le Conseil de sécurité proroge le mandat de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire en prévoyant un appui politique pour la période électorale, 25.06.2015, <http://www.un.org/press/fr/2015/cs11942.doc.htm> (23.09.2015).

⁶⁸ Reuters, Special Report: Why gold threatens Ivory Coast's peace, 07.05.2015, <http://www.reuters.com/article/2015/05/08/us-ivorycoast-gold-army-specialreport-idUSKBN0NS0V620150508> (17.09.2015).

⁶⁹ ONUCI Abidjan, 04.02.2015 ; La Lettre du Continent n° 689, ADO exile les comzones façon puzzle, 10.09.2014 ; FIDH, Côte d'Ivoire : choisir entre la justice et l'impunité, décembre 2014, <https://www.fidh.org/La-Federation-internationale-des-ligues-des-droits-de-l-homme/afrique/cote-d-ivoire/16629-cote-d-ivoire-choisir-entre-la-justice-et-l-impunite> (25.09.2015).

⁷⁰ United Nations Security Council, Final report of the Group of Experts on Côte d'Ivoire pursuant to paragraph 16 of Security Council resolution 2045 (2012), 17.04.2013, http://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/s_2013_228.pdf, p. 5-6 (16.09.2015).

⁷¹ United Nations Security Council, Final report of the Group of experts on Côte d'Ivoire pursuant to paragraph 27 of Security Council resolution 2153 (2014), 13.04.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/252, pp.18-19 (17.09.2015).

⁷² United Nations Security Council, Final report of the Group of experts on Côte d'Ivoire pursuant to paragraph 27 of Security Council resolution 2153 (2014), 13.04.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/252, p.20 (17.09.2015).

Garde républicaine de Côte d'Ivoire.⁷³ Selon le rapport du Groupe d'experts d'avril 2015, des éléments loyaux à Wattao contrôlaient la mine d'or illégale de Gamina (Ouest du pays), laquelle aurait produit une quantité d'or équivalant à environ 97 millions de dollars par année avant sa fermeture « pour risques environnementaux » à l'approche des élections présidentielles d'octobre 2015.⁷⁴ Des éléments de Wattao se chargeraient également de sécuriser les mines d'or illégales dans le nord-est du pays et contrôlèrent des points de passage proches vers le Burkina Faso, lesquels sont fréquemment utilisés pour le trafic d'or.⁷⁵ De manière analogue, le Groupe d'experts a observé l'exploitation illégale de cacao dans le parc national du Mont Péko (Ouest du pays). Les cultivateurs, majoritairement burkinabès, paieraient des taxes au Lieutenant-Colonel Losseni Fofana, qui n'est autre que l'ancien Comzone « Loss » et le chef actuel de la Brigade de sécurisation de l'Ouest (BSO). Ici aussi, des membres de l'armée régulière et des éléments non enregistrés se chargent conjointement du contrôle de la zone, notamment aux checkpoints érigés aux abords du Mont Péko.⁷⁶

On remarquera que lors des manifestations de militaires qui ont paralysé plusieurs villes, dont Bouaké (ancien chef-lieu de la rébellion et deuxième plus grande ville du pays), en novembre 2014, les anciens rebelles intégrés dans l'armée ont rapidement été soupçonnés d'être à l'origine du mouvement de contestation. Les ministres de la défense et de l'intérieur ont rapidement annoncé des mesures allant dans le sens des revendications afin de convaincre les soldats mutins de regagner leurs casernes.⁷⁷ Suite à la grogne des soldats, le commandement de la région militaire de Bouaké a été repris par Vetcho, l'ancien Comzone de Katiola, ce qui, selon la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), prouverait l'influence dont continuent de jouir les anciens chefs rebelles.⁷⁸

En juillet 2015, plusieurs officiers de l'armée ont été inculpés, dont deux anciens Comzones (Losseni Fofana dit « Loss » et Chérif Ousmane dit « Papa Guépard »). Ces inculpations ont été saluées par la FIDH, qui déplorait jusque-là la partialité de la justice ivoirienne qui ne poursuivait que des pro-Gbagbo alors qu'il est clairement établi que des crimes ont été commis par les deux camps pendant la crise postélectorale.⁷⁹

⁷³ Reuters, Special Report: Why gold threatens Ivory Coast's peace, 07.05.2015, <http://www.reuters.com/article/2015/05/08/us-ivorycoast-gold-army-specialreport-idUSKBN0NS0V620150508> (17.09.2015).

⁷⁴ United Nations Security Council, Final report of the Group of experts on Côte d'Ivoire pursuant to paragraph 27 of Security Council resolution 2153 (2014), 13.04.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/252, p. 35-37 (17.09.2015); Jeune Afrique, Côte d'Ivoire : fermeture d'une mine suspectée d'être contrôlée par Wattao, 20.11.2015, <http://www.jeuneafrique.com/280198/economie/cote-divoire-fermeture-dune-mine-suspectee-detre-controlee-par-wattao/> (10.12.2015).

⁷⁵ United Nations Security Council, Final report of the Group of experts on Côte d'Ivoire pursuant to paragraph 27 of Security Council resolution 2153 (2014), 13.04.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/252, pp.26 (17.09.2015).

⁷⁶ United Nations Security Council, Final report of the Group of experts on Côte d'Ivoire pursuant to paragraph 27 of Security Council resolution 2153 (2014), 13.04.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/252, pp.39 (17.09.2015) ; Jeune Afrique, Côte d'Ivoire; inculpations tous azimuts dans l'armée, 30.06.2015 (mis à jour le 06.07.2015), <http://www.jeuneafrique.com/mag/241746/societe/cote-divoire-inculpations-tous-azimuts-dans-larmee/> (16.12.2015).

⁷⁷ AFP, L'armée ivoirienne apaisée après des promesses du gouvernement, 18.11.2014, http://www.liberation.fr/monde/2014/11/18/les-militaires-ivoiriens-manifestent-dans-tout-le-pays_1145477 (25.09.2015).

⁷⁸ FIDH, Côte d'Ivoire : choisir entre la justice et l'impunité, décembre 2014, <https://www.fidh.org/La-Federation-internationale-des-ligues-des-droits-de-l-homme/afrique/cote-d-ivoire/16629-cote-d-ivoire-choisir-entre-la-justice-et-l-impunite> (25.09.2015).

⁷⁹ RFI, Côte d'Ivoire: deux anciens «com-zone» inculpés par la justice, 08.07.2015, http://www.rfi.fr/afrique/20150708-cote-ivoire-inculpations-anciens-chefs-rebelles#/20150708-cote-ivoire-inculpations-anciens-chefs-rebelles?&_suid=1443629053826039248150838198525 (30.09.2015) ; FIDH, Côte d'Ivoire : choisir entre la justice et l'impunité, décembre 2014, <https://www.fidh.org/La-Federation-internationale-des-ligues-des-droits-de-l-homme/afrique/cote-d-ivoire/16629-cote-d-ivoire-choisir-entre-la-justice-et-l-impunite> (25.09.2015).

3.5. Divisions ethniques

Les violences qui ont jalonné les deux dernières décennies en Côte d'Ivoire ont engendré la méfiance entre les différentes communautés qui constituent la société ivoirienne. Pour désamorcer les tensions, le Programme national de cohésion sociale a été créé en 2012. Il s'attaque à deux types de tensions sociétales :⁸⁰

- l'idéologie de l'« ivoirité »⁸¹ issue de tensions au sommet de la hiérarchie politique (voir chap. 2 Rappel historique) ;
- les tensions ethniques et culturelles au sein de la population / les litiges fonciers.

S'agissant des litiges fonciers, outre la notion d'ivoirité, les interprétations concurrentes des droits de propriété traditionnels mettent également en péril la paix et la stabilité dans le pays. On note d'ailleurs que parmi les attaques qui ont frappé l'Ouest de la Côte d'Ivoire en février 2015, deux semblaient viser des habitants d'origine burkinabè, dont des biens (immobiliers) ont été brûlés.⁸² En outre, certaines ethnies seraient accusées d'abriter et soutenir les groupes armés auteurs d'attaques, ce qui nourrit également les tensions interethniques le long de la frontière ivoiro-libérienne.⁸³

Début septembre 2015, des manifestations ont eu lieu à Abidjan et dans plusieurs villes du pays, notamment dans l'Ouest, pour protester contre la candidature du président sortant Alassane Ouattara. Des affrontements ont été signalés, avant tout dans l'Ouest (région natale de l'ancien président Laurent Gbagbo) et à Bonoua à l'est d'Abidjan (ville natale de Simone Gbagbo, l'épouse de Laurent Gbagbo), entre des membres des ethnies locales et des Dioulas (ethnie majoritairement musulmane originaire du nord du pays, dont est issu Alassane Ouattara).⁸⁴ De l'avis d'Aïchatou Mindaoudou, représentante de l'ONU sur place, ces violences ne sont pas le signe d'un embrasement politique, mais la conséquence de tensions communautaires.⁸⁵

En examinant les résultats de la présidentielle de 2015, on remarque que le taux d'abstention se recoupe avec les « clivages ethno-régionaux »⁸⁶ qui s'étaient cristallisés lors de la crise postélectorale. Le Sud du pays, considéré pro-Gbagbo et par extension pro Front populaire ivoirien (FPI), affiche un taux d'abstention élevé proche des 50 % (voir carte ci-dessous, voir également chap. 3.8 Elections présidentielles du 25 octobre 2015).⁸⁷

⁸⁰ Conseil des Droits de l'homme, Rapport de l'Expert indépendant sur le renforcement de capacités et la coopération technique avec la Côte d'Ivoire dans le domaine des droits de l'homme, Mohammed Ayat, 27.04.2015, http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session29/Documents/A_HRC_29_49_F.doc (25.09.2015).

⁸¹ Définition de l'ivoirité selon l'ethnologue Niangoran-Bouah : l'individu qui se réclame de l'ivoirité est supposé avoir pour pays la Côte d'Ivoire, né de parents ivoiriens appartenant à une ethnie autochtone de la Côte d'Ivoire, ou étranger, qui par une demande spéciale a obtenu la nationalité ivoirienne. Niangoran-Bouah, in : *Ethnics I*, 1996.

Voir également : Elen Jolivet, L'ivoirité. De la conceptualisation à la manipulation de l'identité ivoirienne, 2002-2003, <http://geo-phile.net/IMG/pdf/MireLivoiriteLaConceptualisation-6164aManipulationJolivet.pdf> (17.12.2014)

⁸² Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur le Libéria présenté en application de l'alinéa b) du paragraphe 5 de la résolution 2188 (2014) du Conseil de sécurité, 23.07.2015, http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/2015/558, p. 16 (25.09.2015).

⁸³ Conciliation resources, Peace and security along the Ivorian-Liberian border: the local perspective, February 2015, <http://www.c-r.org/resources/peace-and-security-along-ivorian-liberian-border-local-perspective> (28.09.2015).

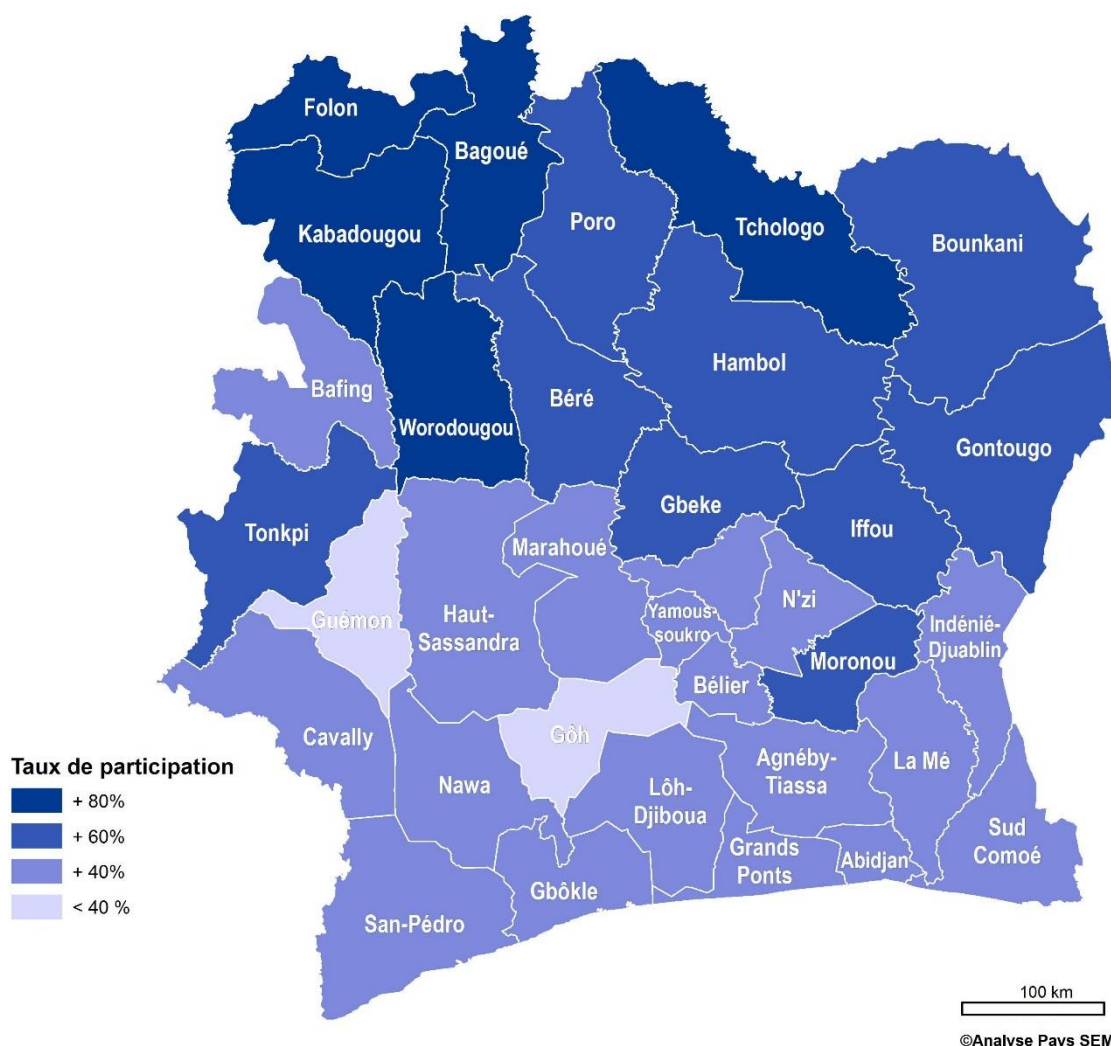
⁸⁴ Jeune Afrique/AFP, Côte d'Ivoire : un mort et des blessés dans des manifestations contre la candidature d'Alassane Ouattara, 10.09.2015, <http://www.jeuneafrique.com/263610/politique/manifestations-contre-candidature-president-ouattara-cote-divoire/> (14.12.2015).

⁸⁵ RFI : Info RFI : nouvelle victime en Côte d'Ivoire après des violences, 14.09.2015, http://www.rfi.fr/afrique/20150914-info-rfi-nouvelle-victime-cote-ivoire-heurts-goh-ouattara#/20150914-info-rfi-nouvelle-victime-cote-ivoire-heurts-goh-ouattara?_suid=14423917253780032557295213454074 (16.09.2015).

⁸⁶ Jeune Afrique, En Guinée et en Côte d'Ivoire, du KO électoral au KO institutionnel, 08.12.2015, <http://www.jeuneafrique.com/285354/politique/en-guinee-et-en-cote-divoire-du-ko-electoral-au-ko-institutionnel/> (14.12.2015).

⁸⁷ ISS, Côte d'Ivoire presidential election: beyond Alassane Ouattara's victory, 06.11.2015, <https://www.is-safrica.org/iss-today/cote-divoire-presidential-election-beyond-alassane-ouattaras-victory#FR> (14.12.2015).

Taux de participation élection présidentielle 2015



Source : SEM, décembre 2015. Carte élaborée sur la base d'informations publiées par Jeune Afrique⁸⁸

3.6. Réfugiés et personnes déplacées internes (PDI)

Selon l'observatoire des situations de déplacement interne (*Internal Displacement Monitoring Centre* ; IDMC), l'amélioration de la situation sécuritaire a permis à de nombreux déplacés internes de rentrer chez eux. Si la crise postélectorale a provoqué le déplacement d'environ un million de personnes, l'observatoire estimait que la Côte d'Ivoire comptait encore 300 000 PDI en février 2015, dont plus de la moitié auraient trouvé refuge à Abidjan. Les autres PDI se trouvent pour la grande majorité dans le Sud et Sud-Ouest du pays, qui étaient également les principales zones de déplacement lors de la crise postélectorale (Voir carte en Annexe 2).⁸⁹ Les attaques sporadiques dans l'Ouest du pays engendrent encore des déplacements internes.⁹⁰

⁸⁸ Jeune Afrique, Présidentielle ivoirienne : la carte des résultats et du taux de participation région par région, 29.10.2015, <http://www.jeuneafrique.com/275304/politique/presidentielle-cote-divoire-resultats-provisoires-taux-de-participation-region-region/> (14.12.2015).

⁸⁹ IDMC, Côte d'Ivoire: De nouveaux engagements offrent une lueur d'espoir aux 300 000 personnes encore déplacées dans le pays, 26.02.2015, <http://www.internal-displacement.org/assets/Uploads/201502-af-cotedi-voire-overview-fr.pdf> (30.09.2015).

⁹⁰ IDMC, Côte d'Ivoire: De nouveaux engagements offrent une lueur d'espoir aux 300 000 personnes encore déplacées dans le pays, 26.02.2015, <http://www.internal-displacement.org/assets/Uploads/201502-af-cotedi-voire-overview-fr.pdf> (30.09.2015); Anadolu Agency, Côte d'Ivoire: 2.543 personnes ont fui la zone de Grabo,

Au plus fort de la crise, près de 250 000 personnes s'étaient réfugiées dans les pays limitrophes (Libéria, Ghana, Guinée) ou relativement proches (Togo). Or à fin 2013, le bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (*United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs* ; OCHA) estimait que 71 % des réfugiés ivoiriens étaient rentrés. La grande majorité revenait du Libéria et retournait dans l'Ouest du pays.⁹¹ En mars 2014, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) estimait que plus de 236 000 réfugiés étaient rentrés.⁹² En juillet 2015, le HCR estimait qu'il restait environ 50 000 réfugiés ivoiriens au Libéria, au Ghana et au Togo.⁹³ L'épidémie d'Ebola dans la sous-région a eu de fortes répercussions sur les retours volontaires, notamment en raison de la fermeture temporaire des frontières ivoiriennes avec les pays touchés (Guinée, Libéria).⁹⁴ Début décembre 2015, le HCR a annoncé que le rapatriement volontaire de réfugiés ivoiriens au Ghana allait reprendre sous peu, avec deux premiers convois prévus pour le 18 décembre. Sur les 38 000 réfugiés ivoiriens au Libéria, 11 000 auraient déjà exprimé le désir de rentrer au pays dès que possible. La frontière entre les deux pays étant encore fermée, des couloirs humanitaires seront mis en place.⁹⁵

3.7. Sortie de crise et désarmement

3.7.1. Processus de sortie de crise

Plusieurs entités ont été créées dans le cadre du processus de sortie de crise, dont notamment la Commission nationale d'enquête (CNE), transformée en Cellule spéciale d'enquête et d'instruction (CSEI) en 2013, et la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR). La CDVR, dont le mandat s'est terminé fin 2014, était responsable de l'audition des victimes, tandis que la CSEI est chargée d'instruire les crimes de la crise postélectorale. Une Commission Nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes (CONARIV) a été mise sur pied en mars 2015 afin de parachever les travaux de la CDVR et de procéder à l'indemnisation des victimes des crises ivoiriennes grâce à un nouveau fond de réparation.⁹⁶

Fin 2014, la FIDH estimait que la CSEI était une structure appropriée, mais déplorait que les faibles moyens alloués ne permettent pas un bon fonctionnement. La FIDH critiquait également les « promesses non tenues » de la CDVR et ajoutait que les réparations financières prévues par la CONARIV ne devaient pas suppléer la justice.⁹⁷

La CDVR a remis son rapport final et ses recommandations au président en décembre 2014, mais le rapport n'a toujours pas été rendu public. Cependant, le Programme national de cohésion social (PNCS) a commencé à indemniser les victimes de la crise, dont près d'un tiers des 4500 personnes concernées avaient obtenu réparation à fin septembre 2015.⁹⁸

Quant aux personnes arrêtées dans le cadre de la crise postélectorale, les avis divergent sur

20.01.2015, <http://www.aa.com.tr/fr/afrique/452900--sud-ouest-ivoirien-2-543-personnes-ont-fui-la-zone-de-grabo> (26.09.2015).

⁹¹ OCHA, Côte d'Ivoire : Situation sur les mouvements des réfugiés, 31.12.2013, <http://reliefweb.int/report/c-te-divoire/c-te-divoire-situation-sur-les-mouvements-des-r-fugi-s-au-31-d-cembre-2013> (30.09.2015).

⁹² UNHCR, Dynamique du rapatriement des réfugiés ivoiriens (2011-2014), 31.03.2014, <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/dashboard31Mars2014.pdf> (30.09.2015).

⁹³ IRIN, Three concerns ahead of Côte d'Ivoire poll, 21.07.2015, <http://www.irinnews.org/report/101773/three-concerns-ahead-of-côte-d-ivoire-poll> (16.12.2015).

⁹⁴ UNHCR, Côte d'Ivoire : Profil d'opération 2015, non daté, <http://www.unhcr.fr/pages/4aae621d4cf.html> (30.09.2015).

⁹⁵ Linfodrome, Plus de 1000 réfugiés ivoiriens rentrent au pays dès cette semaine, 13.12.2015, <http://www.linfodrome.com/vie-politique/23911-plus-de-1000-refugies-ivoiriens-rentrent-du-liberia-des-cette-semaine> (17.12.2015).

⁹⁶ Présidence de la République ivoirienne, Communiqué relatif à la création, aux attributions, à la composition et au fonctionnement de la Commission nationale pour la réconciliation et l'indemnisation des victimes, dénommée CONARIV, 24.03.2015, http://www.gouv.ci/doc/1427277801Communiqu%C3%A9%20-%20CONARIV_24mars15.pdf (15.12.2015).

⁹⁷ FIDH, Côte d'Ivoire : choisir entre la justice et l'impunité, décembre 2014, <https://www.fidh.org/La-Federation-internationale-des-ligues-des-droits-de-l-homme/afrique/cote-d-ivoire/16629-cote-d-ivoire-choisir-entre-la-justice-et-l-impunite> (25.09.2015).

⁹⁸ AFP, Côte d'Ivoire: le tiers des "victimes" de la crise indemnisées en deux mois, 30.09.2015, <http://reliefweb.int/report/c-te-divoire/c-te-divoire-le-tiers-des-victimes-de-la-crise-indemnis-es-en-deux-mois> (30.09.2015).

le nombre de celles actuellement en détention. Si le Secrétaire général de l'ONUCI affirme que sur les 659 personnes arrêtées 321 étaient encore incarcérées à début mai 2015, IRIN parle de « plus de 700 prisonniers politiques » en détention en juillet 2015.⁹⁹

3.7.2. Processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR)

Le 24 juin 2015, le Conseil des ministres de Côte d'Ivoire a annoncé la fin des activités de l'Autorité pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration (ADDR) et la création de la Cellule de Coordination, de Suivi et de Réinsertion (CCSR), laquelle reprend à titre transitoire les activités de réinsertion des ex-combattants démobilisés par l'ADDR. Le Conseil des ministres tire un bilan positif des activités de l'ADDR, estimant que le taux « très satisfaisant » de réinsertion de 85 % permet « de mettre fin aux opérations de l'ADDR sans encourir un risque sécuritaire élevé ». En effet, l'ADDR serait parvenue à démobiliser, réinsérer et réintégrer 55 000 ex-combattants sur les 64 000 qui se sont présentés au programme DDR.¹⁰⁰ L'objectif initial était de réintégrer quelques 74 068 ex-combattants.¹⁰¹ Au total, 34 798 armes (fusils et grenades), 3618 explosifs et 3 093 441 munitions ont été collectés au cours du processus DDR.¹⁰² Dans ce contexte, il convient de signaler que l'un des critères d'éligibilité au programme DDR était la remise de munitions. Or, le Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire a rassemblé des informations démontrant que des munitions volées dans les arsenaux militaires ont été utilisées pour accéder au programme DDR et, le cas échéant, à la réinsertion socio-économique.¹⁰³

La Commission nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petits calibres (ComNat-Alpc) est désormais chargée de la collecte d'armes. Début décembre 2015, une centaine d'armes ont été déposées à Korhogo dans le cadre d'une opération publique de collecte d'armes.¹⁰⁴

Début 2015, les autorités ivoiriennes estimaient qu'il restait encore entre 3000 et 5000 ex-combattants non enregistrés ayant accès à des armes et des uniformes. Ils se trouvaient dans des cantonnements et attendaient que leur situation soit réglée. Ils espéraient être intégrés dans l'armée ou bénéficier du processus DDR.¹⁰⁵ A la même période, certains anciens combattants non enregistrés étaient encore utilisés comme troupes de réserve par l'armée régulière, comme cela a été le cas lors d'un déploiement en janvier 2015 après des attaques près de la frontière libérienne.¹⁰⁶ Depuis, des cantonnements ont été libérés et les ex-combattants qui y vivaient démobilisés, par exemple à la caserne de la Brigade anti-émeute (Bae) de Yopougon en avril 2015.¹⁰⁷

⁹⁹ Conseil de Sécurité des Nations Unies, Trente-sixième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, 07.05.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/320&Lang=F (28.08.2015) ; IRIN, Three concerns ahead of Côte d'Ivoire poll, 21.07.2015, <http://www.irinnews.org/report/101773/three-concerns-ahead-of-côte-d-ivoire-poll> (16.12.2015).

¹⁰⁰ République de Côte d'Ivoire, Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 24 juin 2015, 24.06.2015, http://www.gouv.ci/doc/1435221603CCM_240615_V4.pdf (03.09.2015).

¹⁰¹ ADDR, L'ADDR dresse son bilan de 2014, In: ADDR Infos, janvier-février 2015, <http://www.addr.ci/down/ADDR%20info%207%20final.pdf?PHPSESSID=0hqkunrq3pt2sfqyvd68gcb290>, p.9 (17.09.2015).

¹⁰² ADDR, Récapitulatif de l'armement collecté du 22 octobre 2012 au 30 juin 2015, non daté, <http://addr.ci/resu-medd.php?page=desarmement> (01.10.2015).

¹⁰³ United Nations Security Council, Final report of the Group of experts on Côte d'Ivoire pursuant to paragraph 27 of Security Council resolution 2153 (2014), 13.04.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/252, p.20 (17.09.2015).

¹⁰⁴ Imatin, Une centaine d'armes et 2 milliers de munitions déposées volontairement à Korhogo, 03.12.2015, http://www.imatin.net/article/securite/une-centaine-d-rsquo-armes-et-2-milliers-de-munitions-deposees-volontairement-a-korhogo_31855_1449152955.html (17.12.2015).

¹⁰⁵ United Nations Security Council, Final report of the Group of experts on Côte d'Ivoire pursuant to paragraph 27 of Security Council resolution 2153 (2014), 13.04.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/252, p.18 (17.09.2015).

¹⁰⁶ United Nations Security Council, Final report of the Group of experts on Côte d'Ivoire pursuant to paragraph 27 of Security Council resolution 2153 (2014), 13.04.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/252, p.19 (17.09.2015).

¹⁰⁷ Soir Info, Déguerpissement de la caserne BAE de Yopougon: 687 ex-combattants menacent, 27.04.2015, <http://www.linodrome.com/vie-politique/20722-deguerpissent-de-la-caserne-bae-de-yopougon-687-ex-combattants-menacent> (17.12.2015).

Le Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire a recueilli des témoignages d'ex-combattants des groupes d'autodéfenses (milices) pro-Gbagbo qui préféraient ne pas s'inscrire au processus DDR, notamment de peur d'être victimes d'actes de vengeance. Par ailleurs la lenteur du processus de réintégration aurait également découragé certains anciens combattants qui auraient abandonné le processus DDR.¹⁰⁸ Les retards dans les versements ou les paiements partiels des sommes initialement promises ont parfois causé la grogne des démobilisés.¹⁰⁹

En juin 2015, le mandat de l'ONUCI a été prorogé jusqu'à la fin juin 2016 et élargi afin d'offrir un soutien aux autorités ivoiriennes en vue des élections présidentielles. Ses tâches prioritaires demeurent la protection des civils (démobilisation, désarmement et réintégration des ex-combattants [DDR], collecte d'armes et réforme du secteur de la sécurité).¹¹⁰

3.7.3. Dozos

Les Dozos sont les membres d'une confrérie de chasseurs traditionnels. Nombre d'entre eux se seraient reconvertis dans le domaine de la sécurité au cours des dernières décennies. Originaires du Nord, ils se sont ralliés aux forces pro-Ouattara pendant la crise postélectorale et ont été utilisés comme éléments supplétifs des forces armées pendant et après la crise postélectorale. Ils ont également exercé des missions de police et de gendarmerie, notamment dans l'Ouest du pays, alors que les forces de l'ordre n'étaient plus présentes dans cette région. L'ONUCI a recensé au moins 228 assassinats, 164 cas de coups et blessures et 162 arrestations et détentions illégales commis par des Dozos de 2009 à 2013.¹¹¹ D'aucuns estiment que le pouvoir actuel leur est trop redevable pour pouvoir les sanctionner.¹¹²

Début 2014, le gouvernement ivoirien annonçait que les Dozos avaient accepté d'être désarmés.¹¹³ Toutefois, il semble que les programmes de désarmement de l'Etat ne les aient pas visés et on constate qu'ils sont encore actifs dans le domaine de la surveillance.¹¹⁴ Les Dozos espéraient se voir récompensés de s'être battus aux côtés des pro-Ouattara pendant la crise postélectorale et être de ce fait intégrés dans l'armée régulière. N'ayant pas reçu d'opportunités professionnelles, ils ne sont pas satisfaits et demeurent une source de tension, notamment dans l'Ouest du pays.¹¹⁵

A l'aube de la campagne électorale des présidentielles d'octobre 2015, les Dozos ont demandé que les politiciens ne les sollicitent plus pour des missions de sécurité. Le Président de la Fédération des Dozos de Côte d'Ivoire a précisé qu'« on ne peut pas désarmer les Dozos, parce que leurs armes ne sont pas comptées parmi les armes de guerre, ce sont des

¹⁰⁸ United Nations Security Council, Final report of the Group of experts on Côte d'Ivoire pursuant to paragraph 27 of Security Council resolution 2153 (2014), 13.04.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/252, p.18 (17.09.2015).

¹⁰⁹ L'Inter, Désarmement, libération des sites... : ça grogne encore au sein des ex-combattants, 23.04.2015, <http://www.linodrome.com/vie-politique/20669-desarmement-liberation-des-sites-ca-grogne-encore-au-sein-des-ex-combattants> (17.12.2015); Connection ivoirienne, Manifestation d'ex-combattants en Côte-d'Ivoire pour une prime d'installation de 160.000 FCFA chacun, 09.07.2015, <http://www.connectionivoirienne.net/111732/manifestation-dex-combattants-en-cote-divoire-pour-une-prime-dinstallation-de-160-000-fcfa-chacun> (17.12.2015); L'Intelligent d'Abidjan, Manifestation à Angré : Des ex-combattants arrêtés, 25.11.2015, <http://www.ivorien.net/actualite/p/15527.html> (17.11.2015).

¹¹⁰ Conseil de Sécurité des Nations Unies, Le Conseil de sécurité proroge le mandat de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire en prévoyant un appui politique pour la période électorale, 25.06.2015, <http://www.un.org/press/fr/2015/cs11942.doc.htm> (23.09.2015).

¹¹¹ ONUCI, Rapport sur le abus des droits de l'homme commis par des Dozos en République de Côte d'Ivoire, juin 2013, <http://www.onuci.org/pdf/rapportp.pdf> (30.09.2015); AFP, Les dozos, chasseurs traditionnels et alliés encombrants de l'Etat ivoirien, 04.02.2015, <http://news.abidjan.net/h/486316.html> (30.09.2015).

¹¹² AFP, Les dozos, chasseurs traditionnels et alliés encombrants de l'Etat ivoirien, 04.02.2015, <http://news.abidjan.net/h/486316.html> (30.09.2015).

¹¹³ AFP, Les dozos, chasseurs traditionnels et alliés encombrants de l'Etat ivoirien, 04.02.2015, <http://news.abidjan.net/h/486316.html> (30.09.2015).

¹¹⁴ Connection Ivoirienne, Côte d'Ivoire – A 3 mois de la présidentielle les dozos toujours visibles dans les villes avec fusils, 23.07.2015, <http://www.connectionivoirienne.net/112061/cote-divoire-a-3-mois-de-la-presidentielle-les-dozos-toujours-visibles-dans-les-villes-avec-fusils> (30.09.2015); AIP, Des "Dozos" sollicités pour la surveillance de quartiers à Issia, 08.09.2015, <http://news.abidjan.net/h/563268.html> (30.09.2015).

¹¹⁵ Conciliation resources, Peace and security along the Ivorian-Liberian border: the local perspective, February 2015, <http://www.c-r.org/resources/peace-and-security-along-ivorian-liberian-border-local-perspective> (28.09.2015).

armes traditionnelles ». De son côté, le Président de la République a déclaré que les Dozos doivent « être éduqués à rester dans leur rôle traditionnel ».¹¹⁶

3.7.4. Prolifération d'armes

La Côte d'Ivoire est visée par un embargo sur les armes létales prononcé par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Assoupli en 2014, cet embargo, qui a été prolongé jusqu'à fin avril 2016, ne s'applique pas aux armes destinées à la réforme du système de sécurité ivoirien, exception faite de certaines armes lourdes (ex. missiles surface-air), pour lesquelles l'accord préalable du Comité de sanctions est nécessaire.¹¹⁷

Le Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire remarque que de nombreuses armes et munitions demeurent en circulation en Côte d'Ivoire. Cela reflèterait la complexité du processus de désarmement : pendant près de dix ans de crise, du matériel de guerre a été largement distribué sans aucune forme de contrôle aux civils enrôlés comme forces supplétives.¹¹⁸

Dans son dernier rapport, le Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire signale que l'administration douanière n'est pas déployée sur toutes les frontières. De plus, l'absence de stratégie globale et le manque ou la médiocrité des infrastructures, du matériel et de la formation ne permettraient pas un contrôle efficace des marchandises.¹¹⁹ Quant au Groupe d'experts sur le Libéria, il juge l'appareil sécuritaire libérien « nettement insuffisant pour contrôler les armes sur son territoire et surveiller ses frontières ».¹²⁰ Un rapport récent sur les munitions d'armes de petit calibre en Côte d'Ivoire remarque que certaines munitions trouvées en Côte d'Ivoire portent des marques similaires à celles observées sur des munitions au Libéria et au Niger, ce qui serait le signe d'une circulation illicite d'armes dans la sous-région.¹²¹ Selon la Commission nationale de Lutte contre la Prolifération et la Circulation illicite des armes légères et de petit calibre (ComNat-Alpc), le contrôle insuffisant sur les armes détenues par les particuliers et les forces armées est un facteur supplémentaire qui favorise la prolifération d'armes dans la région.¹²²

Un article de presse se référant à un rapport confidentiel des Nations unies révèle que l'ancien Comzone Kouakou Fofié disposerait d'un arsenal dont les armes lourdes supplanteraient la puissance de feu de l'ensemble des FRCI (Forces républicaines de Côte d'Ivoire, à savoir l'armée). On y trouverait, entre autres, des centaines de mitrailleuses, des missiles sol-air, des mortiers, des lance-roquettes, etc.¹²³ Dans son dernier rapport, le Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire explique qu'il a effectivement visité le quatrième bataillon d'infanterie dirigé par Fofié. Il s'est montré préoccupé après y avoir découvert des armes lourdes qui avaient été introduites dans le pays en violation de l'embargo en vigueur.¹²⁴

¹¹⁶ Connection Ivoirienne, Côte d'Ivoire « Les Dozos doivent être éduqués à rester dans leur rôle traditionnel » affirme Ouattara, 01.10.2015, <http://www.connectionivoirienne.net/113763/cote-divoire-les-dozos-doivent-etre-eduques-a-rester-dans-leur-role-traditionnel-affirme-ouattara> (01.10.2015).

¹¹⁷ Conseil de Sécurité des Nations unies, Le Conseil de sécurité proroge les sanctions imposées à la Côte d'Ivoire jusqu'au 30 avril 2016, 28.04.2015, <http://www.un.org/press/fr/2015/cs11877.doc.htm> (30.09.2015).

¹¹⁸ United Nations Security Council, Final report of the Group of experts on Côte d'Ivoire pursuant to paragraph 27 of Security Council resolution 2153 (2014), 13.04.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/252, p.19 (17.09.2015).

¹¹⁹ United Nations Security Council, Final report of the Group of experts on Côte d'Ivoire pursuant to paragraph 27 of Security Council resolution 2153 (2014), 13.04.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/252, p.3 (17.09.2015).

¹²⁰ Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur le Libéria présenté en application de l'alinéa b) du paragraphe 5 de la résolution 2188 (2014) du Conseil de sécurité, 23.07.2015, http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/2015/558, p. 7 (25.09.2015).

¹²¹ Small Arms Survey et al., Identifying Sources – Small-calibre Ammunition in Côte d'Ivoire, June 2014, <http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/C-Special-reports/SAS-SR21-CotedIvoire.pdf> (01.10.2015).

¹²² Ivoire-Presse, Lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petits calibres : Le plan d'action 2015-2017 au centre d'un atelier à Yamoussoukro, 13.11.2014, <http://news.abidjan.net/h/515767.html> (01.10.2015).

¹²³ Reuters, Special Report: Why gold threatens Ivory Coast's peace, 07.05.2015, <http://www.reuters.com/article/2015/05/08/us-ivorycoast-gold-army-specialreport-idUSKBN0NS0V620150508> (17.09.2015).

¹²⁴ United Nations Security Council, Final report of the Group of experts on Côte d'Ivoire pursuant to paragraph 27 of Security Council resolution 2153 (2014), 13.04.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/252, p.24 (17.09.2015).

3.8. Election présidentielle du 25 octobre 2015

Le président sortant Alassane Ouattara a été réélu dès le premier tour avec près de 84 % des voix, loin devant son principal rival Pascal Affi N'Guessan du Front populaire ivoirien (FPI) qui a récolté environ 9 % des suffrages. Cette victoire était loin de créer la surprise. Candidat unique du Rassemblement des houpouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP) - l'alliance entre le Rassemblement des républicains (RDR ; parti au pouvoir) et le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) d'Henri Konan Bédié -,¹²⁵ Ouattara partait favori face à une opposition morcelée et affaiblie.¹²⁶ Le FPI, principal parti d'opposition, est profondément divisé : la frange dure, qui ne reconnaît pas Affi N'Guessan comme son président, avait appelé au boycott d'élections auxquelles elle refusait de participer sans son leader Laurent Gbagbo (en attente de procès à la Cour pénale internationale).¹²⁷ Plusieurs candidats s'étaient retirés pendant la campagne électorale, estimant que les conditions pour un scrutin transparent et équitable n'étaient pas réunies.¹²⁸

L'absence d'enjeu expliquerait au moins partiellement la faiblesse du taux de participation estimé à près de 53 %, contre plus de 80 % lors de la présidentielle de 2010. On note que les régions du Sud, considérées comme pro-Gbagbo / pro-FPI affichent un taux d'abstention particulièrement élevé.¹²⁹ Le score très faible du FPI n'en demeure pas moins surprenant, sachant que ce parti avait totalisé plus de 45 % des suffrages au deuxième tour de la présidentielle de 2010.¹³⁰ Affi N'Guessan a d'ailleurs reconnu sa défaite et félicité le vainqueur dès l'annonce des résultats provisoires.¹³¹

Malgré des couacs constatés au niveau technique, l'élection s'est tenue dans le calme. La mission d'observation de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a estimé que le scrutin était « libre, transparent et organisé de manière acceptable ».¹³² De manière générale, les observateurs nationaux et internationaux ont jugé que l'élection s'était déroulée selon les standards internationaux. L'expert indépendant de l'ONU pour les Droits de l'homme a par ailleurs salué les efforts fournis qui ont permis des élections paisibles.¹³³ En amont des présidentielles, plusieurs organisations des droits de l'homme avaient toutefois dénoncé des arrestations d'opposants accusés d'atteinte à l'ordre public après avoir participé à des manifestations non autorisées.¹³⁴ L'expert indépendant de l'ONU avait d'ailleurs exhorté les autorités à respecter strictement le droit de réunion pacifique.¹³⁵

A l'aube des élections, des controverses subsistaient, notamment sur l'éligibilité d'Alassane

¹²⁵ Fraternité Matin, Investiture du candidat du RHDP: Le président Bédié met les militants en mission, 25.04.2015, <http://www.fratmat.info/politique/item/24386-investiture-du-candidat-du-rhdp-le-pr%C3%A9sident-b%C3%A9di%C3%A9-met-les-militants-en-mission> (26.09.2015).

¹²⁶ ISS, Côte d'Ivoire presidential election: beyond Alassane Ouattara's victory, 06.11.2015, <https://www.is-safrica.org/iss-today/cote-divoire-presidential-election-beyond-ouattara-victory#FR> (14.12.2015).

¹²⁷ Africa Confidential (vol 56 n° 22), Côte d'Ivoire: Ouattara walks it, 06.11.2015.

¹²⁸ FIDH, Côte d'Ivoire : Garantir une élection apaisée et respectueuse des droits humains, 21.10.2015, <https://www.fidh.org/fr/regions/afrique/cote-d-ivoire/cote-d-ivoire-garantir-une-election-apaisee-et-respectueuse-des> (14.12.2015).

¹²⁹ ISS, Côte d'Ivoire presidential election: beyond Alassane Ouattara's victory, 06.11.2015, <https://www.is-safrica.org/iss-today/cote-divoire-presidential-election-beyond-ouattara-victory#FR> (14.12.2015).

¹³⁰ Commission électorale indépendante (CEI), Scrutin Présidentiel du 25 octobre 2015 Mohammed Ayat, Expert indépendant de l'ONU pour les Droits de l'homme « Tout s'est déroulé selon les standards internationaux », 06.11.2015, <https://www.cei-ci.org/news/71>, (14.12.2015).

¹³¹ Jeune Afrique, Côte d'Ivoire : Pascal Affi N'Guessan félicite Alassane Ouattara pour sa victoire, 28.10.2015, <http://www.jeuneafrique.com/275289/politique/cote-divoire-pascal-affi-nguessan-felicite-ouattara-pour-sa-victoire/> (14.12.2015).

¹³² APA, La présidentielle ivoirienne a été organisée de « manière acceptable », selon la CEDEAO, 27.10.2015, <http://news.abidjan.net/h/569020.html> (14.12.2015).

¹³³ Commission électorale indépendante (CEI), Scrutin Présidentiel du 25 octobre 2015 Mohammed Ayat, Expert indépendant de l'ONU pour les Droits de l'homme « Tout s'est déroulé selon les standards internationaux », 06.11.2015, <https://www.cei-ci.org/news/71>, (14.12.2015).

¹³⁴ Amnesty International, Côte d'Ivoire. Il faut mettre fin aux arrestations arbitraires d'opposants à l'approche de la présidentielle, 05.10.2015, <https://www.amnesty.org/fr/press-releases/2015/10/cotedivoiremettrefinauxarrestationsarbitrairesopposants/> (14.12.2015) ; FIDH, Côte d'Ivoire : Garantir une élection apaisée et respectueuse des droits humains, 21.10.2015, <https://www.fidh.org/fr/regions/afrique/cote-d-ivoire/cote-d-ivoire-garantir-une-election-apaisee-et-respectueuse-des> (14.12.2015).

¹³⁵ Centre d'actualité de l'ONU, Côte d'Ivoire : un expert de l'ONU lance un appel pour des élections apaisées, 12.10.2015, <http://www.un.org/apps/news/fr/story.asp?NewsID=35833> (16.12.2015).

Ouattara. En effet, selon certains membres de l'opposition, Alassane Ouattara n'aurait pas dû pouvoir se présenter car il ne serait pas « ivoirien d'origine, né de père et de mère eux-mêmes ivoiriens d'origine » comme l'exige l'art. 35 de la Constitution. Ouattara avait pu se présenter en 2010 grâce à un décret présidentiel que le président de l'époque avait passé sur demande de l'Union Africaine et des Nations Unies.¹³⁶ Début septembre 2015, des manifestations pour protester contre la candidature de Ouattara ont dégénéré en conflits communautaires entre ethnies pro-Gbagbo et pro-Ouattara (voir chap. 3.5 Divisions ethniques).¹³⁷ L'autre pomme de discorde concernait la composition de la Commission électorale indépendante (CEI), dont plus de la moitié des membres seraient issus de la « mouvance gouvernementale majoritaire ».¹³⁸ De plus, le maintien de Youssouf Bakayoko comme président de l'institution a été vivement critiqué. En effet, Bakayoko était déjà à ce poste en 2010 et aurait, selon ses détracteurs, une part de responsabilité dans la crise postélectorale de 2010-2011.¹³⁹ Pour finir, Ouattara aurait fait usage des moyens de l'Etat pour sa campagne électorale.¹⁴⁰

3.8.1. Sécurisation

Au vu de la faiblesse de l'enjeu, le risque de débordements violents était jugé relativement faible. Néanmoins, un plan global de sécurisation du processus électoral avait été mis en place avant même le début de la campagne électorale : 28 000 soldats ivoiriens (gendarmes, police et FRCI) et 6000 casques bleus ont été déployés à partir du 1^{er} octobre et jusqu'à l'issue des élections.¹⁴¹

Quelques mois plus tôt, en juin 2015, le mandat de l'ONUCI avait été prolongé jusqu'à la fin juin 2016 et élargi afin d'offrir un soutien aux autorités ivoiriennes dans la perspective des élections présidentielles.¹⁴² Puis en septembre 2015, la Police des Nations Unies en Côte d'Ivoire (UNPOL) s'était attelée à la formation de plus de 6000 gendarmes et policiers sur la sécurisation de l'élection présidentielle dans le respect des droits de l'homme et des libertés publiques.¹⁴³ A noter que des exercices de sécurisation conjoints de l'ONUCI et des forces de sécurité ivoiriennes avaient déjà été conduits dans plusieurs villes de Côte d'Ivoire.¹⁴⁴

Au printemps 2015, le Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire signalait que le manque de matériel et de formation de la police et de la gendarmerie continuait de poser des défis en matière de contrôle de foules et de sécurité publique, notamment dans la perspective des présidentielles d'octobre 2015.¹⁴⁵

¹³⁶ IvoireBusiness, Côte d'Ivoire - Le FPI catégorique: Ouattara n'est pas éligible à l'élection présidentielle. La déclaration du Comité Central, 03.08.2015, <http://www.ivoirebusiness.net/?q=articles/c%C3%B4te-divoire-le-fpi-cat%C3%A9gorique-ouattara-nest-pas-%C3%A9ligible-%C3%A0-l%C3%A9lection-pr%C3%A9sidentielle-la> (24.09.2015).

¹³⁷ Jeune Afrique/AFP, Côte d'Ivoire : un mort et des blessés dans des manifestations contre la candidature d'Alassane Ouattara, 10.09.2015, <http://www.jeuneafrique.com/263610/politique/manifestations-contre-candidature-president-ouattara-cote-divoire/> (14.12.2015).

¹³⁸ Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), Élections ivoiriennes de 2015 : l'UE aurait-elle dû observer le scrutin ?, 13.10.2015, http://www.grip.org/sites/grip.org/files/NOTES_ANA-LYSE/2015/NA_2015-10-13_FR_F-SANTOPINTO.pdf (14.12.2015).

¹³⁹ IMANI Francophone, Côte d'Ivoire : climat tendu à la veille des présidentielles, 18.08.2015, <http://www.contre-points.org/2015/08/18/218278-cote-divoire-climat-tendu-a-la-veille-des-presidentielles> (24.09.2015).

¹⁴⁰ Africa Confidential (vol 56 n° 22), Côte d'Ivoire: Ouattara walks it, 06.11.2015.

¹⁴¹ Commission électorale indépendante (CEI), Sécurisation du processus électoral et des candidats : la CEI s'appuiera sur 34 000 éléments des forces de sécurité, 15.09.2015, <https://www.cei-ci.org/news/46> (24.09.2015); Centre d'actualités de l'ONU, Côte d'Ivoire : l'ONUCI apporte un soutien logistique et sécuritaire au processus électoral, 22.10.2015, <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=35919> (16.12.2015).

¹⁴² Conseil de Sécurité des Nations Unies, Le Conseil de sécurité proroge le mandat de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire en prévoyant un appui politique pour la période électorale, 25.06.2015, <http://www.un.org/press/fr/2015/cs11942.doc.htm> (23.09.2015).

¹⁴³ UNOCI, Communiqué de presse ONUCI-1331, 18.09.2015, <http://www.onuci.org/spip.php?article12826> (23.09.2015).

¹⁴⁴ Xinhua, Côte d'Ivoire : un exercice de sécurisation de l'élection présidentielle mardi prochain, 19.09.2015, <http://news.abidjan.net/h/564099.html> (24.09.2015).

¹⁴⁵ United Nations Security Council, Final report of the Group of experts on Côte d'Ivoire pursuant to paragraph 27 of Security Council resolution 2153 (2014), 13.04.2015, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/252, p.16 (17.09.2015).

Selon le rapport du Groupe d'experts sur le Libéria publié en juillet 2015, des individus déclarant travailler pour le compte du gouvernement ivoirien auraient tenté de recruter des mercenaires libériens pour former une « force combattante d'appui d'urgence » en cas de crise liée à la présidentielle de fin octobre 2015.¹⁴⁶

3.8.2. Perspectives : présidentielle de 2020

Si la réélection d'Alassane Ouattara n'a pas créé la surprise, la question de sa succession en 2020 paraît plus épineuse. On annonce une guerre de succession parmi les alliés de l'actuel président, dont les protagonistes escomptés ne seraient autres que Guillaume Soro, ancien chef des Forces Nouvelles (rébellion) et actuel Président de l'Assemblée nationale, d'une part et Hamed Bakayoko, l'actuel Ministre de l'Intérieur, d'autre part.¹⁴⁷ Tous deux sont affiliés au RDR, même si Soro semble avoir tardé à intégrer le parti au pouvoir.¹⁴⁸ Selon un conseiller de Soro, ce dernier aurait conclu un pacte avec Ouattara après la présidentielle de 2010 : Soro aurait cédé la primature en échange du statut de dauphin (en tant que président de l'Assemblée nationale, il devrait assurer l'intérim en cas de vacance du pouvoir) et de la présidence du RDR.¹⁴⁹

A ces deux futurs candidats s'ajoutera certainement un candidat du PDCI. En effet, en échange de son ralliement à la candidature de Ouattara dès le premier tour des présidentielles de 2015, Henri Konan Bédié aurait reçu l'assurance que ce sera le tour du PDCI de prendre la présidence en 2020.¹⁵⁰ Par ailleurs, l'opposition pourrait s'être remobilisée d'ici là et constituer un adversaire de taille face à un camp présidentiel qui sera probablement divisé.¹⁵¹

En 2015, les controverses sur l'indépendance de la commission électorale, l'impartialité de la justice électorale et sur la liste électorale ont miné la confiance de l'opposition et d'une bonne partie de l'opposition. Plusieurs analystes spécialistes de l'Afrique de l'Ouest préviennent que si le dispositif électoral n'est pas consolidé d'ici à 2020, les institutions électorales - au lieu d'apporter une solution pacifique aux conflits politiques - risquent de devenir un enjeu dans des luttes qui pourraient se solder par des violences.¹⁵²

3.9. Menace djihadiste

En juin 2015, deux attaques terroristes ont eu lieu dans le Sud du Mali non loin de la frontière ivoirienne. La deuxième attaque a été revendiquée par le groupe djihadiste Ansar Dine, qui a menacé de frapper la Côte d'Ivoire en représailles de son intervention au Mali.¹⁵³ D'aucuns supposent que les djihadistes tentent de mettre sur pied une nouvelle base tout près de la Côte d'Ivoire. Suite à ces attaques, le dispositif sécuritaire a été renforcé de part et d'autre de la frontière et la coopération sécuritaire entre les deux pays a été accrue.¹⁵⁴ L'ONUCI a également envoyé des casques bleus à la frontière. Ils sont postés sur territoire ivoirien et sont

¹⁴⁶ Conseil de sécurité des Nations Unies, Rapport final du Groupe d'experts sur le Libéria présenté en application de l'alinéa b) du paragraphe 5 de la résolution 2188 (2014) du Conseil de sécurité, 23.07.2015, http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/2015/558, p. 25 (25.09.2015).

¹⁴⁷ Africa Confidential (vol 56 n° 22), Côte d'Ivoire: Ouattara walks it, 06.11.2015.

¹⁴⁸ Libération, Côte d'Ivoire : après eux, le déluge ?, 28.10.2015, http://www.liberation.fr/debats/2015/10/28/cote-d-ivoire-apres-eux-le-deluge_1409486 (16.12.2015).

¹⁴⁹ Jeune Afrique, Côte d'Ivoire : Soro, l'homme pressé... d'être en 2020, 22.04.2015, <http://www.jeuneafrique.com/229967/politique/c-te-d-ivoire-soro-l-homme-press-d-tre-en-2020/> (16.12.2015).

¹⁵⁰ Libération, Côte d'Ivoire : après eux, le déluge ?, 28.10.2015, http://www.liberation.fr/debats/2015/10/28/cote-d-ivoire-apres-eux-le-deluge_1409486 (16.12.2015).

¹⁵¹ Jeune Afrique, En Guinée et en Côte d'Ivoire, du KO électoral au KO institutionnel, 08.12.2015, <http://www.jeuneafrique.com/285354/politique/en-guinee-et-en-cote-divoire-du-ko-electoral-au-ko-institutionnel/> (14.12.2015).

¹⁵² ISS, Côte d'Ivoire presidential election: beyond Alassane Ouattara's victory, 06.11.2015, <https://www.is-safrica.org/iss-today/cote-divoire-presidential-election-beyond-ouattaras-victory#FR> (14.12.2015) ; Jeune Afrique, En Guinée et en Côte d'Ivoire, du KO électoral au KO institutionnel, 08.12.2015, <http://www.jeuneafrique.com/285354/politique/en-guinee-et-en-cote-divoire-du-ko-electoral-au-ko-institutionnel/> (14.12.2015).

¹⁵³ Le Monde/AFP, Mali : le groupe djihadiste Ansar Eddine revendique des attaques dans le Sud, 30.06.2015, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/06/30/ansar-eddine-revendique-des-attaques-au-mali_4664870_3212.html#5GpLxxKrOxRawwxA.99 (04.09.2015).

¹⁵⁴ RFI, Opérations anti-jihadistes à la frontière entre le Mali et la Côte d'Ivoire, 02.07.2015, <http://www.rfi.fr/afrique/20150702-operations-anti-jihadistes-frontiere-mali-cote-ivoire-fakola-sud-ansar-dine->

avant tout chargés de protéger la population locale en cas d'attaque.¹⁵⁵ Puis, en juillet 2015, le parlement ivoirien a adopté un projet de loi portant répression du terrorisme, qui tient compte des mesures préconisées au niveau international en matière de lutte contre le terrorisme. Cette loi renforce considérablement les pouvoirs de la police et des services de renseignements et prévoit de lourdes sanctions pour les actes de terrorisme, mais également pour l'apologie du terrorisme et le recrutement en vue de perpétrer de tels actes.¹⁵⁶ Des doutes auraient été émis quant à la capacité de la Côte d'Ivoire à appliquer cette loi, notamment en ce qui concerne la formation et l'expertise du personnel des renseignements.¹⁵⁷

Début septembre 2015, des sources de sécurité ivoiriennes et maliennes ont déclaré avoir intercepté sept djihadistes présumés sur territoire ivoirien. Les suspects, tous maliens, ont été extradés vers le Mali.¹⁵⁸ Ils seraient affiliés à la katiba Khalid Ibn Walid, qui serait une branche sud-malienne d'Ansar Dine. Il s'agirait d'une unité combattante qui comprendrait également des cadres et combattants ivoiriens, dont des imams radicaux. Ces derniers seraient originaires du Nord de la Côte d'Ivoire où ils disposeraient encore de contacts.¹⁵⁹ Plusieurs sources auraient fait état de la présence de prédicateurs pakistanais en Côte d'Ivoire. Ils appartiendraient au mouvement Jama'at Tabligh, officiellement pacifiste mais dénoncé comme un facteur de radicalisation religieuses au Mali.¹⁶⁰

La menace islamiste est prise au sérieux au sein du gouvernement, notamment par le président de la Commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale ivoirienne. Selon lui, il n'existe probablement pas de cellules djihadistes dormantes en Côte d'Ivoire. Toutefois, la jeunesse désœuvrée, qui, pour une grande partie, a déjà manié les armes (ex-combattants), peut être une proie facile pour les recruteurs djihadistes. Il estime que c'est avant tout aux services secrets ivoiriens de s'activer et de renforcer leurs échanges avec les pays voisins. Il préconise en outre des contrôles renforcés aux frontières, dont il déplore la porosité.¹⁶¹ Tous les aéroports du pays, aéroports privés compris, auraient été placés sous la surveillance des forces de sécurité.¹⁶²

Le risque d'attaques djihadistes semble également inquiéter l'Union africaine (UA), qui a dépêché un conseiller militaire sur place afin de coordonner la lutte contre le terrorisme entre

aqmi#/20150702-operations-anti-jihadistes-frontiere-mali-cote-ivoire-fakola-sud-ansar-dine-aqmi?&_suid=144136429944009108842221601741 (04.09.2015).

¹⁵⁵ RFI, L'anti-terrorisme, un combat nouveau en Côte d'Ivoire, 24.07.2015, <http://www.rfi.fr/hebdo/20150724-cote-ivoire-mali-anti-terrorisme-combat-jihadistes-onuci> (16.12.2015).

¹⁵⁶ Fraternité Matin, Terrorisme un projet de loi adopté par la Côte d'Ivoire, 18.02.2015, <http://www.frat-mat.info/politique/item/22855-terrorisme-un-projet-de-loi-adopt%C3%A9-par-la-c%C3%B4te-divoire> (11.12.2015) ; AFP, Côte d'Ivoire : l'Assemblée vote une loi antiterroriste en pleine menace jihadiste, 04.07.2015, <http://news.abidjan.net/h/556766.html> (11.12.2015) ; Jeune Afrique, Terrorisme : épargnée jusque-là par la tempête jihadiste, la Côte d'Ivoire reste en alerte, 03.12.2015, <http://www.jeuneafrique.com/mag/280609/politique/terrorisme-epargnee-jusque-tempete-jihadiste-cote-divoire-reste-alerte/> (11.12.2015).

¹⁵⁷ RFI, L'anti-terrorisme, un combat nouveau en Côte d'Ivoire, 24.07.2015, <http://www.rfi.fr/hebdo/20150724-cote-ivoire-mali-anti-terrorisme-combat-jihadistes-onuci> (16.12.2015).

¹⁵⁸ AFP, Sept djihadistes maliens présumés arrêtés en Côte d'Ivoire et extradés vers le Mali, 02.09.2015, <http://www.romandie.com/news/Sept-jihadistes-maliens-presumes-arretes-en-Cote-dIvoire-et-extrades-vers-le-Mali/626522.rom> (04.09.2015).

¹⁵⁹ Jeune Afrique, Terrorisme : épargnée jusque-là par la tempête jihadiste, la Côte d'Ivoire reste en alerte, 03.12.2015, <http://www.jeuneafrique.com/mag/280609/politique/terrorisme-epargnee-jusque-tempete-jihadiste-cote-divoire-reste-alerte/> (11.12.2015) ; Jeune Afrique, Mali : Keïta et Koufa, l'inquiétant duo terroriste du Sud, 03.12.2015, <http://www.jeuneafrique.com/mag/280602/politique/mali-keita-koufa-linquietant-duo-terroriste-sud/> (16.12.2015).

¹⁶⁰ Jeune Afrique, Terrorisme : épargnée jusque-là par la tempête jihadiste, la Côte d'Ivoire reste en alerte, 03.12.2015, <http://www.jeuneafrique.com/mag/280609/politique/terrorisme-epargnee-jusque-tempete-jihadiste-cote-divoire-reste-alerte/> (11.12.2015).

¹⁶¹ RFI, Côte d'Ivoire: menaces d'Ansar Dine, «il faut rassurer la population», 01.07.2015, http://www.rfi.fr/emission/20150701-cote-ivoire-menaces-ansar-dine-il-faut-rassurer-population#/20150701-cote-ivoire-menaces-ansar-dine-il-faut-rassurer-population?_suid=1441361010763022810129353342595 (04.09.2015) ; La Presse, Attaque djihadiste au Mali: une «menace réelle» pour la Côte d'Ivoire, 29.06.2015, <http://www.la-presse.ca/international/afrique/201506/29/01-4881835-attaque-djihadiste-au-mali-une-menace-reelle-pour-la-cote-divoire.php> (04.09.2015).

¹⁶² L'Inter, Côte d'Ivoire : Aéroports sous haute surveillance, 01.09.2015, <http://www.linfodrome.com/afrique-monde/22555-cote-d-ivoire-aeroports-sous-haute-surveillance> (17.09.2015).

l'institution et la Côte d'Ivoire.¹⁶³ L'*Institute of Security Studies* (ISS) estime que, de par « ses positions géographique, économique et diplomatique, la Côte d'Ivoire est une cible pour les jihadistes ». Il explique que la forte circulation des personnes et les liens entre les peuples de part et d'autre de la frontière ivoiro-malienne compliquent la surveillance d'une éventuelle présence djihadiste.¹⁶⁴

4. Conclusion

Les informations collectées ci-dessus confirment celles recueillies au cours de la FFM de février 2015 et démontrent que la situation sécuritaire s'est nettement améliorée au cours des dernières années et mois. La sécurité sur les routes n'est pas encore optimale, mais les braquages et autres extorsions sont en très nette diminution.

Il reste néanmoins quelques sources de préoccupation, dont avant tout la situation dans l'Ouest du pays, le long de la frontière libérienne. Plus fortement touchée par la crise postélectorale, cette région demeure la cible d'attaques sporadiques de groupes armés transfrontaliers financés par l'élite pro-Gbagbo dans le but probable de déstabiliser le régime en place. Théâtre de nombreux déplacements (internes et externes) pendant la crise, l'Ouest continue d'être victime d'insécurité, ce qui cause encore des vagues de déplacements internes. On y observe également des tensions communautaires que viennent accentuer les litiges fonciers très communs dans cette partie du pays ainsi qu'un nombre relativement élevé d'ex-combattants (dont les Dozos) et d'armes. Dans ce contexte, la porosité des frontières, la disponibilité d'armes et l'existence de mercenaires à proximité sont également source d'inquiétude.

La question de l'influence des anciens Comzones se pose également. A en croire des informations recueillies par le Groupes d'experts sur la Côte d'Ivoire, leur influence était encore très forte en début d'année 2015, puisque nombre d'entre eux occupaient des postes élevés au sein de l'appareil sécuritaire ivoirien et certains s'adonnaient à des trafics (or, armes) illégaux tout en gardant leur emprise sur des soldats et des ex-combattants non intégrés à l'armée. Dans ce cadre, on peut également soulever la question du contrôle de l'Etat sur l'armée. Les forces armées ont démontré leur capacité de mobilisation lors des soulèvements de novembre 2014, qui ont forcé l'Etat à satisfaire rapidement les exigences des manifestants. Il convient toutefois de souligner que quelques signes encourageants sont apparus à l'approche des élections présidentielles de 2015 : l'inculpation de deux ex-Comzones et la fermeture d'une mine d'or illégale réputée être aux mains d'un ancien Comzone.

Avant les élections, des rumeurs affirmaient que Ouattara ne pouvait pas se permettre de s'attaquer aux Comzones, car il aurait eu besoin d'eux pour s'assurer la victoire. Va-t-il profiter de son deuxième mandat pour retirer leur pouvoir à ces ex-chefs de guerre et, le cas échéant, permettre des poursuites pénales contre certains d'entre eux ? Il pourrait ainsi désamorcer les critiques récurrentes contre son gouvernement, accusé de cultiver une « justice des vainqueurs ».

Avant même que Ouattara ne soit réélu, on annonçait déjà une guerre de succession en perspectives de la présidentielle de 2020. Des experts estiment que certains chantiers doivent être pris à bras le corps d'ici à 2020, afin d'éviter l'émergence de violences électorales. La réforme du dispositif électoral, qui a été l'objet de fortes controverses en amont de la récente présidentielle et a érodé la confiance de la population dans le processus électoral, serait notamment cruciale.

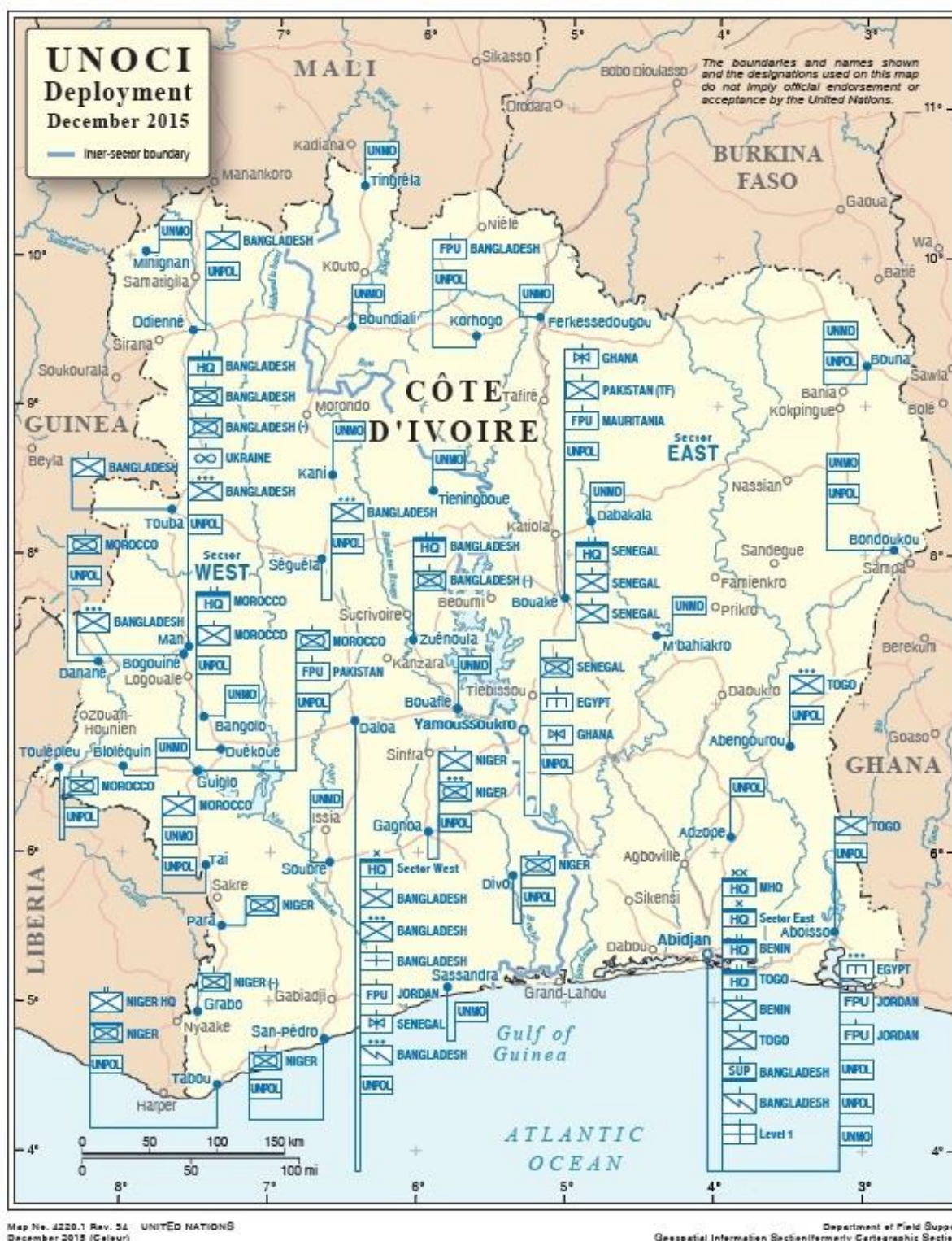
En ce qui concerne la menace djihadiste, elle paraît pour l'heure encore marginale, puisqu'aucune attaque n'est à déplorer sur sol ivoirien. Par ailleurs, les autorités semblent prendre cette menace très au sérieux et ont d'ores et déjà pris des mesures sécuritaires anti-terroristes.

¹⁶³ Jeune Afrique, Terrorisme : épargnée jusque-là par la tempête jihadiste, la Côte d'Ivoire reste en alerte, 03.12.2015, <http://www.jeuneafrique.com/mag/280609/politique/terrorisme-epargnee-jusque-tempete-jihadiste-cote-divoire-reste-alerte/> (11.12.2015).

¹⁶⁴ Jeune Afrique, Terrorisme : épargnée jusque-là par la tempête jihadiste, la Côte d'Ivoire reste en alerte, 03.12.2015, <http://www.jeuneafrique.com/mag/280609/politique/terrorisme-epargnee-jusque-tempete-jihadiste-cote-divoire-reste-alerte/> (11.12.2015).

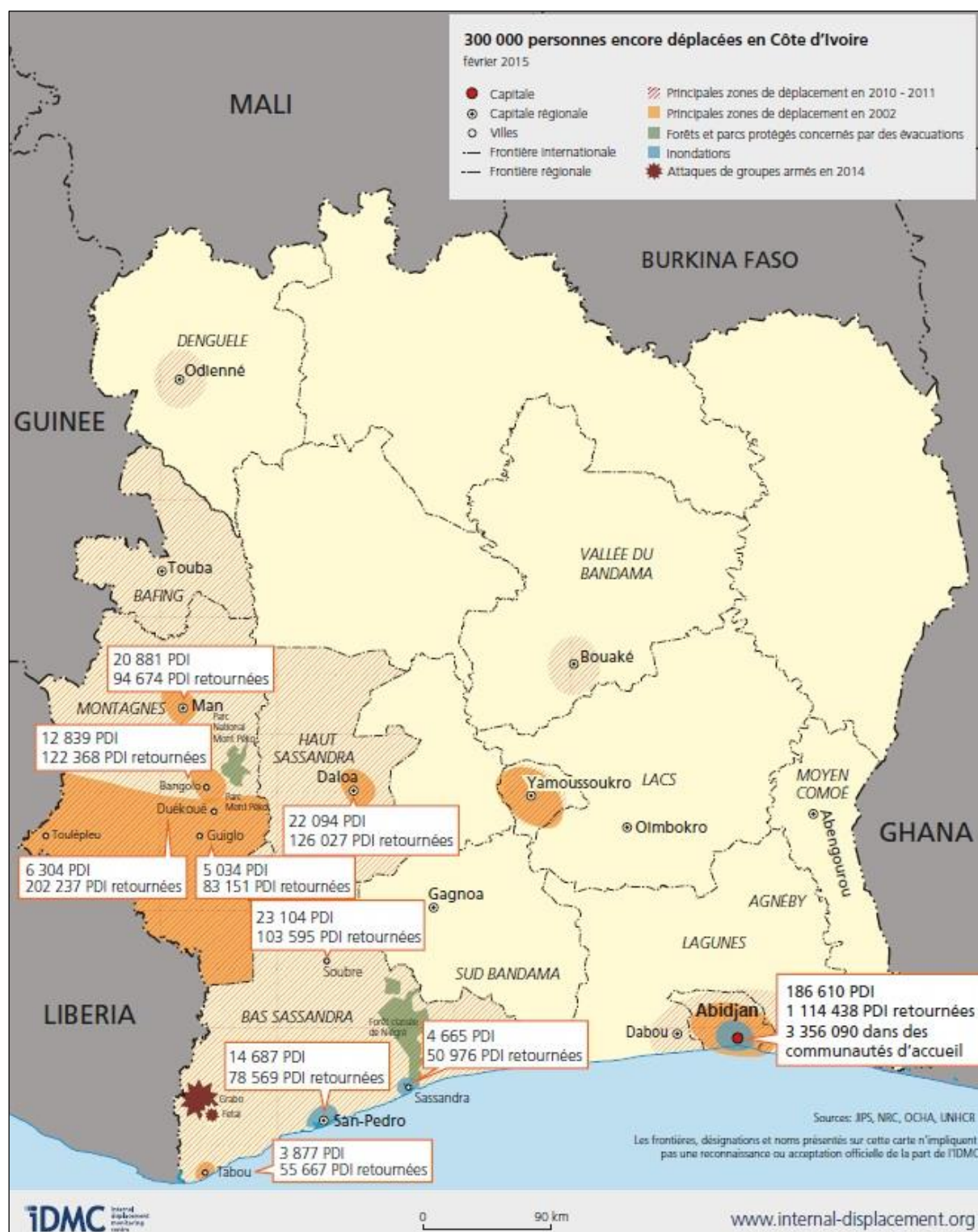
Il convient de saluer le déroulement paisible de la présidentielle du 25 octobre dernier. Si ce calme a démontré la volonté de paix de la population ivoirienne, les résultats et surtout le fort taux d'abstention soulignent les clivages sociopolitiques encore bien présents dans la société ivoirienne. Ainsi, la réconciliation et la cohésion nationales, gages de stabilité, restent un défi sur le moyen ou long terme.

Annexe I : Déploiement de l'ONUCI en Côte d'Ivoire (décembre 2015)



Source : Nations Unies, Map No. 4220.1 Rev.54, décembre 2015, <http://www.un.org/Depts/Cartographic/map/dpko/unoci.pdf> (19.12.2015).

Annexe II : Déplacés internes en Côte d'Ivoire (février 2015)



Source IDMC, 26.02.2015, <http://www.internal-displacement.org/assets/Uploads/201502-af-cotedi-voire-overview-fr.pdf> (30.09.2015).